

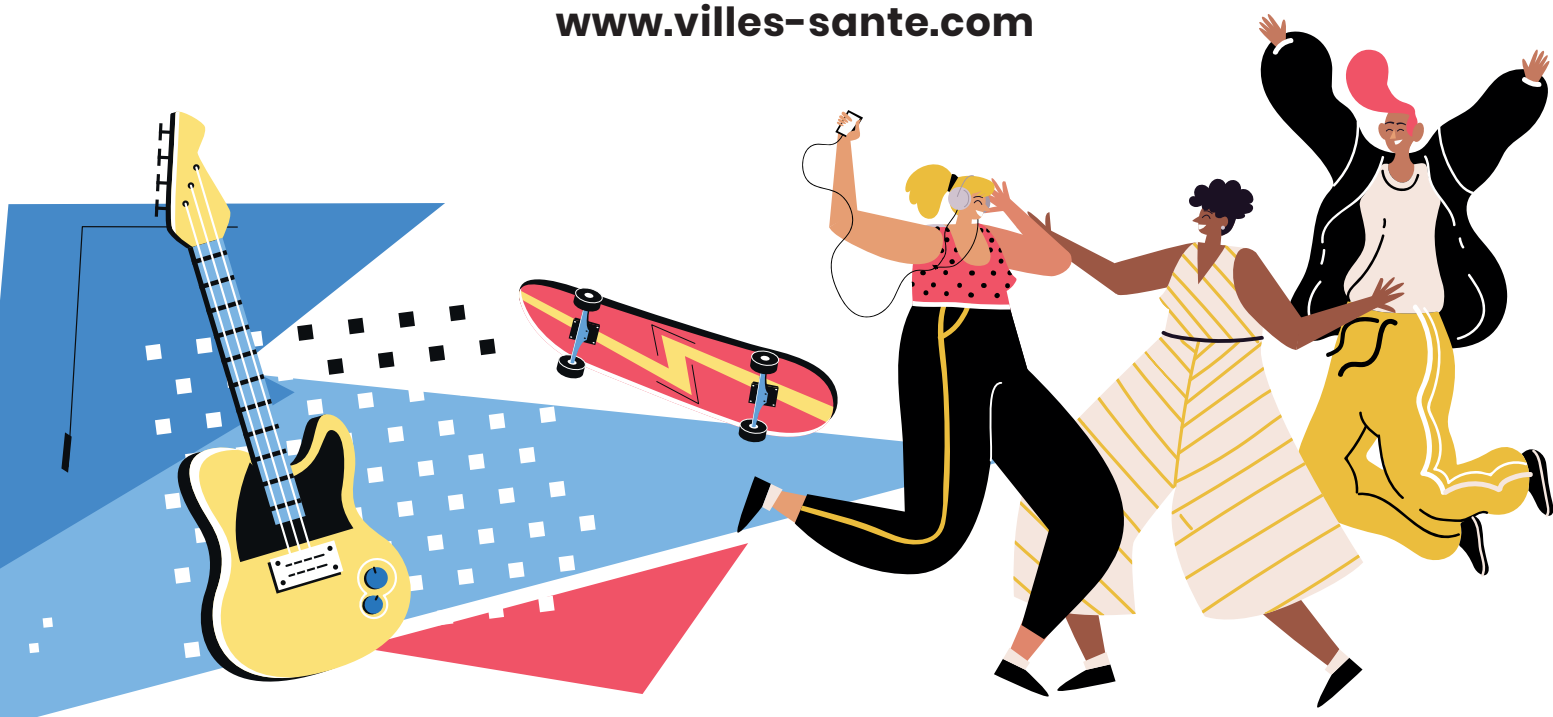
BOOK DES COMMUNICATIONS

COLLOQUE 2025

JEUNESSE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

**Quand les villes et intercommunalités se mobilisent pour
une approche globale de la santé des 12-25 ans.**

www.villes-sante.com



LISTE DES COMMUNICATIONS

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES LE 12 JUIN

14 ACTIONS.

A. Santé mentale des jeunes.

- **P8. Annecy** - Théâtre-forum, un outil participatif pour améliorer le « mieux vivre ensemble ».
- **P12. Évry-Courcouronnes** - Formation « sur-mesure » Santé Mentale des Jeunes.
- **P17. Lille** - Le travail en transversalité comme moyen pour les collectivités d'agir face aux problématiques de santé mentale des jeunes.
- **P21. Rennes** - Prévention par les pairs : illustration d'actions d'éducation et de promotion de la santé, de prévention et de réduction des risques par et pour les jeunes.

B1. Lieux d'accueil et d'écoute.

- **P24. Romans Sur Isère** - Point Accueil Écoute Jeunes La Parenthèse.
- **P25. Villeurbanne** - Point Accueil Écoute Jeunes municipal de Villeurbanne.

B2. TAPAJ - Travail Alternatif Payé à la Journée.

- **P32. Association TAPAJ** - TAPAJ, programme d'insertion globale à seuils adaptés destiné aux jeunes de moins de 25 ans en grande précarité et aux consommateurs de produits psychoactifs.

B3. Précarité menstruelle.

- **P35. Marseille** - Agir pour la santé menstruelle et favoriser l'accès à l'éducation des jeunes filles de Dakar et de Marseille par l'information, la sensibilisation et l'autonomisation.

C. Prévention et promotion de la santé des jeunes.

- **P43. Aubagne** - Le projet JASS : un programme innovant de prévention des addictions chez les jeunes.
- **P45. Besançon** - Pour des espaces de vie favorables à la santé : améliorer la qualité de l'air intérieur dans les centres de loisirs de la Ville de Besançon.
- **P46. Marseille** - « Oh mes gâtés », une campagne de communication co-construite avec le Conseil Municipal des jeunes pour agir en prévention des risques pour la santé de la surexposition aux écrans.
- **P49. Rennes** - Noz'ambule : mission portant sur une action de promotion de la santé, de prévention et de réduction des comportements à risque lors des pratiques festives informelles.

E. Lieux d'accueil et d'écoute.

- **P52. Nantes** - Ambassadeurs en santé mentale : désigmatiser la santé mentale en développant une démarche d'aller-vers les 16-25 ans.
- **P54. Paris** - Le Quartier santé du Quartier Jeunes, un lieu d'accueil inconditionnel au coeur de Paris.

AUTRES COMMUNICATIONS

7 ACTIONS.

- **P59. Évry-Courcouronnes** - La Coopérative d'acteurs en santé des jeunes d'Évry-Courcouronnes.
- **P61. Jurançon** - Bien dans ta peau ! Un parcours d'activités physiques dédié aux jeunes et aux personnes en réinsertion.
- **P66. Saint-Étienne** - Saint-Étienne : une ville engagée pour sa jeunesse.
- **P67. Strasbourg** - Alliance entre recherche et collectivité territoriale : l'exemple d'un diagnostic en matière d'offre de prévention des addictions et de réduction des risques et des dommages chez les jeunes.
- **P71. Valence** - Semaines C'COOL.
- **P73. Valence** - Santé mentale des jeunes et pressions scolaires : l'exemple d'un dispositif visant à favoriser le mieux-être dans un lycée.
- **P75. Valence** - Dispositif Adultes Relais : développer et entretenir une culture commune des professionnels autour de la santé globale des jeunes 16-25 ans à Valence, dans une dynamique d'enrichissement mutuel.

COMMUNICATIONS PRÉSENTÉES LE 12 JUIN



THÉMATIQUE

SANTÉ MENTALE DES JEUNES

ANNECY

THÉÂTRE-FORUM, UN OUTIL PARTICIPATIF POUR AMÉLIORER LE « MIEUX-VIVRE ENSEMBLE »

PROJET TERMINÉ (juin 2023 à mars 2024)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Le quartier « Novel / Teppes » de la Ville d'Annecy
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Ville d'Annecy
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Coordination du projet - Financement
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none">› MJC centre social Le Mikado› Bailleurs sociaux (Halpades et Haute Savoie Habitat)› ThéArt&Co (troupe théâtre)› Passage (Association de Prévention spécialisée)› CCAS Ville d'Annecy› Direction jeunesse (animation de proximité)› Conseil de quartier
BUDGET	<p>15 990€ pour le coût total du projet initial (en incluant les contributions volontaires à hauteur de 1 986€)</p> <p>Annecy : 6 076€ pour la Ville et 1 328€ pour le CCAS Temps de coordination de la coordinatrice des politiques de santé et du coordinateur prévention des addictions 0,25ETP Soutien logistique (salles de réunion, impression des affiches, etc.) Moyens de communication sur les événements</p> <p>MILDECA nationale : 4 145€ Préfecture avec le FIPD : 2 000€ CAF avec le REAAP : 455€ Valorisation du temps passé par les partenaires du quartier</p>

CONTEXTE	<p>Le quartier de Novel / Teppes est un quartier de la Ville d'Annecy possédant des caractéristiques socio-économiques de plus grande vulnérabilité que sur les autres quartiers de la Ville.</p> <p>Le chômage est plus élevé que sur le département (6% vs 5,4%). Le revenu moyen par habitant est en dessous de la moyenne nationale et le taux de familles monoparentales est de 34%.</p> <p>C'est un quartier multiculturel regroupant plusieurs nationalités. À noter la présence d'associations, d'une MJC-centre social sur 2 sites et de commerces permettant de développer une vie de quartier.</p> <p>Novel / Teppes est aussi un quartier touché par des problématiques assez importantes de trafic de stupéfiants avec les conséquences qui en découlent (incivilités, deal, insécurité ressentie, etc.).</p> <p>Un collectif d'acteurs sociaux et éducatifs se réunit régulièrement sur le quartier et permet de faire circuler les informations.</p> <p>Le projet s'intègre dans un projet plus global de prévention des addictions financé sur 3 ans par la MILDECA nationale.</p>
----------	--

OBJECTIFS	<p>Général :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Favoriser le mieux-vivre ensemble. › Prévenir la délinquance juvénile sur le quartier Novel / Teppes. <p>Opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Interroger les acteurs du quartier sur les problématiques à aborder en théâtre-forum : professionnels, bénévoles et habitants dont les jeunes. › À partir des réponses obtenues, créer 2 saynètes de théâtre-forum permettant d'évoquer les questions de vivre ensemble dans le quartier. › Organiser une sensibilisation de 2 jours au développement des compétences psychosociales pour mieux-vivre ensemble dans le quartier, à destination des professionnels ou bénévoles. › Proposer deux représentations de théâtre-forum aux habitants du quartier.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Pour la création des saynètes : dès le mois de juin 2023, la Mission santé a piloté 2 réunions avec les partenaires afin de présenter le projet et le concept participatif du théâtre-forum (les spectateurs peuvent monter sur scène et changer le cours des saynètes afin d'y proposer leur propre perception de la vie de quartier).</p> <p>Nous avons ensuite recensé ensemble tous les acteurs et actrices œuvrant dans le quartier, qu'il s'agisse des commerçants, associations ou services publics, etc. et qui pourraient être mobilisés sur les étapes du projet.</p> <p>Deux temps d'appels à témoignages pour recueillir l'avis des habitants sur le quartier et trouver les thématiques des 2 saynètes, que le metteur en scène allait écrire, ont été proposés avec la compagnie de théâtre-forum, ThéArt&Co.</p> <p>Deux thèmes sont ressortis des retours des professionnels et des habitants ayant participé à ce témoignage : la perception d'une certaine insécurité sur le quartier et le manque de solidarité dans les relations entre les habitants.</p> <p>Après une période d'écriture, le metteur en scène a relu les saynètes à quelques professionnels représentant les acteurs du quartier, pour vérifier avec eux que les saynètes étaient assez fidèles à la réalité et faire des ajustements si nécessaire.</p> <p>En parallèle, une session de sensibilisation aux compétences psychosociales (2 jours) a été organisée fin 2023, à destination des acteurs professionnels et bénévoles du quartier. Cette session était co-animée par Promotion santé 74 et la Mission santé. Elle a regroupé 10 adultes - travailleurs sociaux, animatrices et 2 habitants bénévoles - pour leur faire découvrir ce qu'étaient les CPS et leur proposer des outils de promotion des CPS utilisables dans leurs activités professionnelles ou personnelles, pour eux ou avec les enfants et les jeunes (gestion des émotions, compétences en communication, gestion des conflits, etc.).</p> <p>Représentations de théâtre-forum au centre social : communication par affiches dans les structures et les commerces du quartier, envoi d'une invitation par mail aux habitants par le biais des bailleurs sociaux, relais d'information par les différents acteurs du quartier accompagnant des familles et des jeunes, etc.</p> <p>Organisation de 2 représentations de théâtre-forum :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Mercredi 13 mars 2024 après-midi › Vendredi 15 mars 2024 en fin de journée
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Les jeunes ont été impliqués par le biais de :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Leurs retours sur leur vie de quartier auprès des éducateurs de prévention spécialisés et des animateurs de proximité, qui à leur tour ont fait remonter les idées pour la création des saynètes. › Leurs présences lors des deux représentations de théâtre-forum et leurs interventions sur scène.

RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<p>L'évaluation de la sensibilisation aux CPS par les participants a été très satisfaisante. Reste à savoir comment les connaissances acquises et outils pourront être réutilisés.</p> <p>Les deux représentations ont réuni à chaque fois une cinquantaine de personnes au sein de la salle de spectacle du centre social. Le mercredi après-midi était un jour où les jeunes étaient plus présents, accompagnés par des éducateurs, animateurs ou parents tandis que le vendredi en fin de journée a rassemblé plus d'adultes du quartier.</p> <p>Ces moments ont permis beaucoup d'échanges intergénérationnels. Les sujets ont engendré de vives réactions dans le public et des interventions sur scène, permettant d'échanger sur la perception de chacun au sujet des situations d'insécurité dans le quartier ou sur le manque de communication par exemple.</p> <p>Mais cela a surtout été l'occasion de parler des belles choses qui se passent dans le quartier, de montrer que tout n'est pas aussi négatif que ce que pourraient laisser penser tous les préjugés qui existent concernant ce quartier. L'avantage du théâtre-forum est de permettre de pousser certaines situations négatives à leur paroxysme afin de susciter des réactions et des échanges pour enrichir la réflexion.</p> <p>Il est à noter que les jeunes, bien que peu motivés à venir au départ (poussés par les professionnels) ont bien participé, sont montés sur scène pour jouer et modifier les saynètes et pour certains, sont revenus à la deuxième séance qui se tenait 2 jours plus tard.</p>
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Une forte mobilisation/implication des partenaires tant durant la période « diagnostique », que lors de la sensibilisation aux CPS puis sur l'organisation des représentations de théâtre-forum. › Malgré les difficultés socio-économiques, la délinquance et les incivilités, ce quartier est plutôt dynamique et la majorité des habitants s'y trouvent assez bien, etc. allant à l'encontre des représentations très négatives qui circulent en dehors du quartier. › Présence d'une personne en charge de la coordination du projet et connaissant les dynamiques partenariales sur le quartier. › Cofinancement : Ville – CCAS – MILDECA – FIPD – REAAP. › Proposition d'un temps convivial après les représentations imaginées pour permettre de continuer les échanges.
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Difficulté d'impliquer les habitant.es dans les témoignages. › Mobilisation des jeunes (non captifs) très énergivore. › Le tissu associatif est très présent sur le quartier mais il y a un manque de communication perceptible entre les acteurs. › Représentations organisées en fonction du planning de la compagnie de théâtre, pendant le Ramadan (prise en compte trop tardive pour pouvoir changer) dans un quartier avec une forte population de religion musulmane. Frein à la participation en fin d'après-midi et au pot convivial proposé après les représentations.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Projet mis en œuvre dans un quartier plutôt défavorisé à l'échelle de la Ville d'Annecy et visant à faire participer les habitants.</p> <p>› Renforcement du lien social. Le théâtre-forum a mis en relation des jeunes et des adultes du quartier et devrait contribuer un peu à l'amélioration de l'ambiance du quartier, donc au bien-être et à la santé mentale de personnes assez éloignées de la santé. L'approche artistique et culturelle permet aussi de développer l'esprit critique du public, de le faire réfléchir et de sortir de l'entre soi.</p>

	<p>› Développement des compétences psychosociales.</p> <p>› Empowerment des jeunes présents. En s'exprimant et en trouvant des solutions collectives, ils prennent confiance en leurs capacités à agir sur leur environnement et leur santé.</p> <p>› Accès aux informations concernant les ressources locales. Le théâtre-forum peut servir de passerelle pour promouvoir des ressources disponibles localement (associations, espaces jeunes, espaces de santé, moyens d'entraide, etc.).</p>
<p>PERSPECTIVES</p>	<p>Sur le quartier Novel / Teppes : proposer un peu à distance, en 2025, des ateliers ludiques de développement des CPS pour les habitants. Animation par les personnes formées fin 2023 accompagnées par les 2 formatrices.</p> <p>L'idée est de proposer des représentations de théâtre-forum utilisant les saynètes créées dans le cadre de ce projet à d'autres quartiers du territoire de la Ville d'Annecy, dont les problématiques sont similaires.</p> <p>Un recueil de besoin est cependant nécessaire au préalable pour être au plus proche des dynamiques du nouveau quartier ciblé et pouvoir adapter les saynètes si besoin.</p> <p>Le théâtre-forum sera proposé encore une fois, précédé d'une sensibilisation aux CPS pour les habitants et acteurs du quartier.</p>
<p>CONTACTS</p>	<p>› Lucas VALLET - lucas.vallet@annecy.fr</p> <p>› Dr Michèle MANGIN - michele.mangintondeur@annecy.fr</p>

ÉVRY-COURCOURONNES


FORMATION « SUR-MESURE » SANTÉ MENTALE DES JEUNES

PROJET EN COURS (3^e édition)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville d'Évry-Courcouronnes
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Ville d'Évry-Courcouronnes (cadre Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes) › Direction de la Santé et Maison Des Adolescents 91 (MDA 91) (co-pilotage)
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Co-pilotage (ingénierie de formation) › Co-construction (mobilisation des partenaires, des intervenants, programmation) › Co-animation (groupe de travail et déroulé de formation) › Co-gestion (accueil et mise en place) › Mise à disposition des lieux et moyens
PARTENAIRES	<p>Tous les acteurs de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes dont principalement : MDA 91, Association Filigrane, Association OSER, Direction de l'Innovation Éducative, Service Médiation, Dr Marie-Pierre ARCHAMBEAUD (médecin généraliste et spécialiste de l'adolescence - formatrice), compagnie Atelier Cigale</p>
BUDGET	<p>13 650€</p> <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agence Régionale de Santé Île-de-France › DD91

CONTEXTE	<p>Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes d'Évry-Courcouronnes - GT « Santé Mentale des Jeunes » (de décembre 2019 à novembre 2022)</p> <p>L'action s'inscrit dans l'objectif global d'améliorer collectivement l'état de santé des jeunes en favorisant et fédérant le maillage territorial, comme cela est inscrit dans la philosophie de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes. En créant des synergies entre acteurs du territoire et en se formant en fonction des enjeux en matière de santé des jeunes, l'action apporte ainsi une contribution à ce que vise fondamentalement la Coopérative.</p> <p>Le projet reposait sur la création et la mise en œuvre d'une formation qui s'adresse principalement aux acteurs médico-socio-éducatifs au contact des jeunes, tant ils sont en proximité, s'inscrivant dans des pratiques « d'aller-vers », de « faire avec », et dont l'enjeu est aussi de « rester avec » dans un espace-temps d'accompagnement dont ils improvisent parfois les contours.</p> <p>Chacun vit à sa façon la transition entre l'enfance et l'âge adulte selon les circonstances dans lesquelles les individus naissent, grandissent et vivent. Les jeunes atteignent l'âge adulte dans un labyrinthe complexe d'influences issues de la famille, des pairs, de la communauté, de la société et de la culture qui agissent sur la santé et le bien-être présent et futur. Les multiples changements physiques, émotionnels et sociaux peuvent rendre les jeunes vulnérables aux problèmes de santé mentale. La promotion du bien-être psychologique et la protection de ces jeunes contre les expériences néfastes et les facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur leur potentiel d'épanouissement sont essentielles, non seulement pour leur bien-être, mais aussi pour leur santé physique et mentale à l'âge adulte.</p> <p>La rencontre avec le jeune devient donc un enjeu et questionne les dynamiques de la relation d'aide, là où les acteurs médico-socio-éducatifs sont dans le repérage de souffrances psychiques face auxquelles ils ne se sentent pas toujours légitimes d'agir, se référant le plus souvent aux professionnels de santé comme les psychiatres et psychologues.</p>
-----------------	--

	<p>Les délais pour rencontrer un professionnel de santé, les mythes à déconstruire sur la santé mentale, les freins pour dévoiler ses problèmes, etc. conduisent les acteurs dans un espace-temps où le maintien du lien et la poursuite de l'accompagnement sont parfois mis à mal, interrogeant ainsi les pratiques professionnelles, et positionnant l'acteur déjà dans le « prendre soin » sans même en avoir l'intention ou le conscientiser.</p> <p>Le jeune, sujet empreint de son histoire et de souffrances psychiques, qui se raconte auprès d'un acteur, non professionnel de santé, qui prend soin malgré lui, c'est bien au cœur de ce carrefour que se situe la création « sur-mesure » de la formation dont quelques principes nous ont guidés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Proposer un socle commun, quelles que soient la fonction et la structure de l'acteur, sur la rencontre avec le jeune et les enjeux de cette rencontre. ▶ Prendre soin des acteurs comme préalable et fil conducteur de l'itinéraire de formation. ▶ Proposer un contenu qui rassemble et qui permet une connexion partenariale. ▶ Sensibiliser sur plusieurs champs d'actions possibles et proposer d'aller plus loin avec des formations spécifiques. ▶ Mêler apports théoriques, cas pratiques et situations cliniques. <p>Ainsi s'est bâtie une programmation proposant un socle commun pour une lecture compréhensive et réflexive de l'adolescence et du jeune (1^{er} module), proposant un focus sur l'agir des professionnels mettant à jour les enjeux et dynamiques dans la relation d'aide (2^e module), et complétés par les Premiers Secours en Santé Mentale (3^e et dernier module) pour en faire un parcours complet de formation.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Ce parcours de formation en trois modules complémentaires s'adresse principalement aux acteurs des secteurs de l'éducatif, du social, du médico-social, de l'animation, de l'insertion, de la jeunesse, de la vie locale, etc, œuvrant auprès des jeunes de 12 à 25 ans.</p> <p>Il a pour ambition de procurer méthodes et outils pour le repérage des jeunes en situation de mal-être, d'explorer l'espace-temps entre le repérage de souffrances psychiques et la prise en charge de soins, et de (re)trouver du sens dans la prévention et l'accompagnement auprès des jeunes.</p>
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<p>MODULE #1 (2 jours consécutifs)</p> <p>La rencontre avec l'ado / le jeune, et les enjeux de cette rencontre : la médecine adolescente, le développement et les structures de la personnalité, les aspects cliniques et psychopathologiques, le corps et les souffrances, la rencontre et ses enjeux, les relations aux autres, les signes auxquels prêter attention, etc. ont été les quelques sujets approfondis lors de ce module.</p> <p>Pour ce contenu, l'objectif est de comprendre l'enjeu développemental de l'adolescence pour acquérir une position professionnelle qui permette de créer les conditions de la rencontre avec le jeune. Sont intervenues, un médecin généraliste spécialiste de l'adolescence (également formatrice sur le sujet) et deux psychologues cliniciennes.</p> <p>MODULE #2 (2 jours consécutifs)</p> <p>Focus sur l'acteur accompagnant, sur les outils et les ressources favorisant la rencontre.</p> <p>Focus sur l'acteur intervenant auprès des jeunes en souffrance : qu'est-ce que je fais et comment je peux faire ?</p> <p>Les représentations, la gestion de crise et d'urgence, la création et le maintien du lien, l'entrée en relation, la relation d'aide, l'accroche / l'adhésion, la temporalité des prises en charge, les techniques d'entretien, l'environnement de vie, les aspects éthiques, juridiques, sociologiques, etc. ont été les quelques sujets traités lors de ce module à travers des travaux sur la pratique.</p>

	<p>Pour ce contenu, les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Comprendre les dynamiques et les enjeux dans la relation d'aide, ou comment par le « prendre soin » des premières rencontres et du premier accompagnement ne s'installerait pas déjà du soin. › Appréhender l'accompagnement auprès des jeunes dans sa temporalité : complémentarités, outils, techniques, ressources pour tenter d'y parvenir plus sereinement ensemble. <p>Sont intervenues un médecin généraliste spécialiste de l'adolescent (également formatrice sur le sujet), deux psychologues cliniciennes, une avocate spécialisée dans le droit de la famille et des mineurs, une sophrologue / une psychiatre, et une compagnie de comédiens spécialisée dans l'improvisation et le théâtre-forum.</p> <p>MODULE #3 (2 jours consécutifs)</p> <p>Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM France - version public jeunes).</p>
<p>IMPLICATION DES JEUNES</p>	<p>Pas de jeunes impliqués dans le montage du projet ou dans l'action.</p>
<p>RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS</p>	<p>Résultats et évaluations (issus de la 1^{ère} édition de formation - 2022)</p> <ul style="list-style-type: none"> › Note générale du parcours de formation : 9,1/10. › Progression des compétences (avant / après) : entre +1 et +2 points. › 100% du groupe recommande cette formation. <p>Ce qui est apprécié : l'interconnaissance qui est irriguée à travers les interventions et les formes interactives, qui se diffuse tout au long du parcours de formation, l'accueil et l'hétérogénéité du groupe.</p> <p>Ce que l'on retient : la création du lien entre acteurs, entre l'acteur et le jeune, le maintien du lien à l'autre, le maniement du lien avec le jeune, la qualité du lien qui compte.</p> <p>Verbatims issus des évaluations inter-modules (retour d'expériences) :</p>  <p>Le diagramme de verbatims est structuré comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> Points forts (bulles vertes) : <ul style="list-style-type: none"> Point fort : expertise et bienveillance des intervenantes Point fort : hétérogénéité du groupe, interactivité, la mise en pratique, l'accueil et l'organisation, la découverte du rôle des autres Point fort : vocabulaire plus enrichi, amélioration de sa posture, meilleure pratique Points à améliorer (bulles oranges) : <ul style="list-style-type: none"> À améliorer : augmenter la durée modules 1 et 2 + réduire le temps entre modules (sur 6 mois) À améliorer : aller plus en profondeur sur les troubles psychiques À améliorer : ralentir le rythme parfois trop rapide Autres verbatims (bulles grises) : <ul style="list-style-type: none"> Vigilance // loi, protection, responsabilité On se complète et on parle le même langage Entretiens dynamisés grâce aux clés de compréhension Plus alerte sur les problèmes de santé Lien parents- pro plus confiant Posture plus sereine Le cercle de l'évaluation s'est agrandi Repositionner l'approche globale Ne pas voir que le symptôme Interconnaissance +++ grâce au théâtre forum Plus vers la création d'une alliance avec le jeune Nourrir le travail d'équipe Point fort : hétérogénéité du groupe, interactivité, la mise en pratique, l'accueil et l'organisation, la découverte du rôle des autres Mieux comprendre c'est venir en aide plus facilement Point fort : vocabulaire plus enrichi, amélioration de sa posture, meilleure pratique

	<p>Éléments saillants d'évaluation du Module #1 (8,7/10)</p> <p>› Procurer un socle commun pour une lecture compréhensive et réflexive de l'adolescence et du jeune.</p> <p>À 93%, les nouvelles compétences acquises de ce module vont être applicables dans le travail.</p> <p>Ce module a permis une lecture et une vision plus globale du jeune, le sortant du prisme du symptôme pour le replacer comme sujet.</p> <p>En perspective, il s'agit d'améliorer les objectifs pédagogiques de la partie sur les liens entre les aménagements psychiques de l'adolescent et les manifestations pathologiques car l'évaluation est peu satisfaisante (5,9/10) ; il s'agit notamment d'équilibrer théorie et pratique sur cette partie.</p> <p>Éléments saillants d'évaluation du Module #2 (9,2/10)</p> <p>› Travailler le focus sur l'agir des professionnels mettant à jour les enjeux et dynamiques dans la relation d'aide.</p> <p>À 75%, les nouvelles compétences acquises de ce module vont être applicables dans le travail.</p> <p>90% du groupe semble avoir acquis les bases de l'écoute motivationnelle pour guider les accompagnements et les entretiens avec les jeunes.</p> <p>Le théâtre-forum = 9,8/10. La forme interactive est appropriée aux sujets abordés. La dynamique a permis :</p> <ul style="list-style-type: none"> › De mieux comprendre les réactions aux situations des jeunes et des professionnels. › De prendre du recul et d'analyser certaines pratiques. › D'identifier certaines émotions par rapport aux situations. › D'envisager des alternatives dans la pratique professionnelle (ex. savoir-faire, savoir-être). › De répondre favorablement aux bénéficiaires dont les attentes prioritaires portaient sur les échanges de pratiques et le perfectionnement. <p>La boîte à outils / à ressources = 9,2/10 pour son contenu, son appropriation et son usage.</p> <p>Éléments saillants d'évaluation du Module #3 (9,3/10)</p> <p>› Obtenir la certification de secouriste de Premiers Secours en Santé Mentale.</p> <ul style="list-style-type: none"> › Organisation = 9,5/10 › Moyens = 9,3/10 › Pédagogie = 8,8/10 › Bénéfices retirés = 9,5/10 <p><i>Dont adéquation de la formation avec les attentes = 9,3/10</i> <i>Dont utilité de la formation = 9,8/10</i></p>
<p>FACTEURS FAVORABLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> › La dynamique territoriale de la Coopérative d'Acteurs Santé des Jeunes. › L'intérêt et la mobilisation des acteurs sur le sujet de la santé mentale. › La création sur-mesure de la formation répondant précisément aux besoins. › La philosophie de la formation, co-construite et infusée de toute part (intervenants, accueil, animation, convivialité, logistique, moyens) pour une cohésion de groupe et le bien-être de chacun à chaque session de formation. › La présence du Dr Marie-Pierre Archambeaud, au-delà de la programmation de ses interventions, comme fil conducteur de l'ensemble des interventions (reformulation, ajustement théorie/pratique, modératrice) et en sa qualité de formatrice (certification Qualiopi et mise à disposition du logiciel de gestion de formation).

	<ul style="list-style-type: none"> › L'approche globale du sujet adolescence et l'équilibre des modalités d'intervention et de participation.
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Globalement, le manque de temps pour à la fois faire entrer tout le contenu nécessaire et souhaité, et à la fois respecter le temps dédié à la formation pour les acteurs de terrain occasionnellement engagés et occupés pour d'autres formations. › Les objectifs pédagogiques de la journée 2 du Module #1 sur les principaux troubles rencontrés dans la clinique de l'adolescent et du jeune adulte partiellement atteints ; cela concerne le lien entre les aménagements psychiques et les manifestations pathologiques. Manque d'équilibre entre la théorie copieusement développée et la pratique très peu illustrée. › Le manque de coordination préparatoire pour l'intervention de l'avocat en binôme avec la psychologue du PAEJ. La charge de travail et l'activité habituelle des professionnels intervenant ont parfois conduit à une indisponibilité pour la coordination et la préparation, notamment pour le Module #2. › L'inscription sur l'itinéraire complet de formation : quelques acteurs inscrits ont été absents sur certains modules, ne validant pas la formation intégralement et ne permettant pas de remplacement pour d'autres potentiels bénéficiaires (selon les délais, d'après la complémentarité des modules et la nécessité du premier module comme socle commun). › Trouver un système d'évaluation tout au long de l'itinéraire de formation, et s'appropriier l'outil de suivi et d'évaluation proposé (par Dr Marie-Pierre Archambeaud - formatrice - certification Qualiopi - logiciel Digiforma). › Trouver un moyen de formaliser les attestations de présence puisque le statut de la Coopérative ne le permet pas, et que certains intervenants n'ont pas le statut de formateur (possible par Dr Marie-Pierre Archambeaud - formatrice - certification Qualiopi - logiciel Digiforma).
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> › L'interconnaissance comme levier pour permettre la compréhension des missions/activités des autres champs mais également pour mutualiser des actions entre différents acteurs ayant un public cible commun. En cela l'interconnaissance entre acteurs favorise l'entrée et l'accompagnement dans un parcours grâce au « qui fait quoi », à la connaissance des compétences, des limites et des pratiques de chacun, intervenant dans la trajectoire du jeune de manière à mieux la tracer à ses côtés. › La lecture et la compréhension du jeune, en tant que sujet, écartant les craintes et engageant plus sereinement la prise en charge. › Les outils et les ressources locales permettant de rompre l'isolement de l'acteur, sécurisant son intervention et favorisant des complémentarités aux pratiques habituelles ou peu développées.
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> › Reconduction de la formation (3ème édition en 2025). › Réajustement de l'approche juridique (équilibre théorie/pratique) du Module #2. › Introduction d'une lecture sociologique lors du Module #2.
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> › Sophie SEVADJIAN – sophie.sevadjian@evrycourcouronnes.fr › Sarah GUMBELO – sarah.gumbelo@evrycourcouronnes.fr

LILLE

LE TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ COMME MOYEN POUR LES COLLECTIVITÉS D'AGIR FACE AUX PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE DES JEUNES

PROJET EN COURS (depuis janvier 2024)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Lille
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Conseil Lillois de Santé Mentale (CLSM)
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">› Coordination› Financement› Relais
PARTENAIRES	<p>› Acteurs ville : CLSM ; Direction jeunesse ; Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) ; Cités éducatives ; Conseil Lillois de la Jeunesse (CLJ) ; Conseil Municipal d'Enfants (CME) ; Projet Éducatif Global (PEG)</p> <p>› Partenaires : Conseil de Santé Mentale Étudiant (CSME) ; Nightline ; Métropole européenne de Lille avec les Ambassadeurs santé mentale ; Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) ; Maison des Ados ; Mission Locale ; Programme de Prévention des Pathologies Émergentes en Psychiatrie (PPPEP48) ; Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ; Éducation nationale ; Club de Prévention ; Centres sociaux ; Hôpitaux (CHU de Lille et GHICL)</p>
BUDGET	<p>Un budget pour des actions de formation :</p> <ul style="list-style-type: none">› 3 000€ en 2024› 17 000€ en 2025 <p>Un budget de subventions :</p> <ul style="list-style-type: none">› 5 000€ <p>Un budget en réponse à un appel à projet de la MILDECA :</p> <ul style="list-style-type: none">› 41 500€ par un, pour 3 ans (2024-2026) <p>Un budget consacré aux Espaces Écoute Santé :</p> <p>60 000€ pour la part Ville + une part État</p> <ul style="list-style-type: none">› Cofinancement du service jeunesse et du service santé de la Ville de Lille pour les actions de formation› Subventions du service jeunesse› Contribution du CLSPD dans le cadre du projet en réponse à l'appel à projet de la MILDECA <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none">› MILDECA› ARS (dans le cadre de leur participation au financement de la coordination du CLSM)› État

<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Dégradation générale des indicateurs de santé mentale des jeunes : les résultats de l'étude EnCLASS, publiés en avril 2024, révèlent que 14% des collégiens et 15% des lycéens présentent un risque important de dépression. Et particulièrement chez les jeunes filles : entre 2018 et 2022, la proportion de lycéens ayant eu des pensées suicidaires au cours de l'année écoulée a augmenté, de façon plus importante chez les filles. Elle est passée de 13,3% à 17,4% chez les garçons et de 24,2% à 30,9% chez les filles. › Sollicitations des partenaires démunis face à cette thématique. › Multiplication des rencontres partenariales autour de cette question (CIO, Inter-Commissions de Vie Lycéenne, Cités éducatives, petit-déjeuner santé mentale, etc.). › Un public jeune et/ou étudiant avec des problématiques propres : précarité, éloignement du domicile familial, etc. › Période de transition (enfance-adolescence ; adolescence - âge adulte). › Diversité de l'offre d'accompagnement sanitaire et social, parfois méconnue, coûteuse, stigmatisante. › Possible rupture dans les soins : éloignement du médecin traitant et des spécialistes, fin du rattachement à la mutuelle des parents, etc. › Un âge déterminant (12-25ans) pour le repérage précoce de pathologies « psy ». › Le maillage partenarial Lillois est dense, mais les problématiques de la santé mentale des jeunes restent et l'accès aux dispositifs est souvent saturé. › Souhaits des professionnels d'être sensibilisés, mieux formés sur ces questions d'accompagnement des jeunes et de santé mentale. › Offre de soins sur le territoire : 3 secteurs de psychiatrie adulte et 2 secteurs de pédopsychiatrie.
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Identifier les problématiques et les besoins réels des jeunes et des acteurs qui les accompagnent. › Donner un espace de coordination et de transversalité pour répondre aux problématiques liées à la santé mentale des jeunes sur la Ville. › Mettre en place des actions d'information et de sensibilisation à destination des professionnels. › Mettre en place des actions d'aller-vers pour informer les jeunes et/ou répondre à leurs problématique et demandes. › Faire de la prévention auprès des jeunes sur les questions de santé mentale et les thématiques associées (addictions, vie affective, compétences psychosociales). › Clarifier la lisibilité des ressources et du parcours de soin sur le territoire. › Prêter une attention particulière à certains publics. › Favoriser les articulations entre les secteurs de psychiatrie et de pédopsychiatrie. › Apporter une écoute professionnelle de première ligne aux lillois (et ouverte aux jeunes) avec les Espaces Écoute Santé.
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<p>Les problématiques de santé mentale des jeunes sont variées, dépendent de leur statut et de leur âge, un ensemble d'actions viennent tenter de répondre à ces problématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Depuis 2020, il y a, dans toutes les mairies de quartier de la Ville ainsi que dans 6 centres sociaux, des permanences de psychologues, appelées « Espaces Ecoute Santé » ; pour offrir, aux personnes en difficulté, un espace de parole, d'écoute neutre et confidentiel, pour repérer les difficultés (souffrance, angoisse, problèmes personnels et familiaux) mais aussi pour apporter des solutions adaptées. Ces espaces sont tout public mais évidemment ouverts aux jeunes (majeurs, ou mineurs accompagnés), et les permanences dans les centres sociaux visent notamment les jeunes. › Depuis 2021, l'Université de Lille, en partenariat avec l'EPSM de l'agglomération lilloise et le Crous, s'est dotée d'un Conseil de Santé Mentale Étudiant (CSME), avec lequel nous pouvons travailler en collaboration, construit sur le modèle des CLSM, il a pour public l'ensemble des étudiants de l'université de Lille, dont une partie sont lillois.

	<p>› Depuis janvier 2024, un projet nommé « SAVE » (Santé mentale, Addictions, Vie affective et sexuelle et Échanges) consiste à des actions d’aller-vers les jeunes, animées par des jeunes en service civique et des professionnels de CAARUD/CSAPA pour échanger sur ces sujets et faire de la prévention, directement au sein des lieux de vie ou des lieux du quotidien des jeunes. Ces actions d’aller-vers sont complétées par un axe sur le renforcement des compétences psycho-sociales des jeunes. Et le programme comprend également un volet de sensibilisation aux conduites addictives à destination des professionnels en contact avec les jeunes.</p> <p>› Pour aider un dispositif qui répond directement au besoin d’écoute et d’échange sur les questions de santé mentale et à rompre l’isolement des jeunes, la Ville de Lille a financé depuis 2023, l’association Nightline, notamment pour son dispositif d’écoute (ligne téléphonique et chat) nocturne, de pair à pair.</p> <p>› En 2024, des actions de sensibilisation, répondant à la demande des jeunes ont été organisées. Ainsi qu’une première session de formation PSSM Jeunes, à destination de professionnels lillois accompagnant des jeunes.</p> <p>› Enfin, depuis fin 2024 : mise en place d’un groupe de travail « Santé Mentale des jeunes », animé par le CLSM, qui permet de coordonner et de mettre en transversalité ces actions à destination des jeunes, ainsi que les acteurs de la collectivité et du territoire qui les portent. Ce groupe de travail est co-porté par un pédopsychiatre d’un secteur de pédopsychiatrie lillois. Il s’inscrit dans un calendrier avec des échéances déjà définies : des actions d’aller-vers sur le 1^{er} trimestre 2025, des formations de professionnels, et un « séminaire jeunesse » au 4^{ème} trimestre 2025.</p>
<p>IMPLICATION DES JEUNES</p>	<p>› Via la démocratie participative (implication du Conseil Lillois de la Jeunesse - CLJ - dans le groupe de travail).</p> <p>› En répondant à leurs sollicitations directes.</p> <p>› En allant à leur rencontre sur des actions d’aller-vers.</p> <p>› En se basant sur les consultations jeunesse.</p>
<p>RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS</p>	<p>› L’état des lieux des moyens mis en œuvre par la collectivité (jeunesse, CLSPD et santé).</p> <p>› La valorisation des collaborations et des partenariats créés avec des acteurs mobilisés autour des questions jeunesse : dispositifs de droit commun (secteurs de pédopsychiatrie, Maison des Ados) ou dispositifs innovants sur le territoire (Conseil de Santé Mentale Étudiant, Ambassadeurs santé mentale, Nightline, etc.).</p> <p>› La typologie et le nombre d’acteurs formés/à former (aux PSSM Jeunes notamment) et leurs retours.</p> <p>› La diffusion et l’utilisation du projet de livrables et supports de communication destinés à favoriser l’accès aux soins mais aussi l’amélioration de la santé mentale.</p> <p>› Les retours des jeunes touchés par les actions d’aller-vers menées ou à mener.</p>
<p>FACTEURS FAVORABLES</p>	<p>› La mobilisation et l’implication des partenaires sur ce sujet.</p> <p>› La volonté de la Ville et des différents service concernés d’investir des moyens sur ce sujet (formation, Espace Écoute Santé, etc.).</p> <p>› L’existence de dispositifs de prise en charge et d’accompagnement des jeunes (Nightline, Conseil de Santé Mentale Étudiants, etc.).</p>
<p>FACTEURS DÉFAVORABLES</p>	<p>› La difficile mobilisation des jeunes de 12 à 25 ans sur les sujets de santé et de santé mentale, et les actions de prévention malgré une évolution et la démocratisation de ces sujets.</p> <p>› La stigmatisation des sujets de santé mentale.</p> <p>› La globalité des problématiques qui peuvent dépasser les compétences de la collectivité.</p> <p>› La saturation générale des dispositifs de soin habituels.</p>

IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> › L'apport d'une meilleure connaissance à toutes et tous des dispositifs présents sur le territoire. › Une attention particulière portée sur les jeunes ayant moins de ressources : dans les actions d'aller-vers par exemple (lors des distributions alimentaires, dans les résidences Crous, etc.). › L'accès à une permanence d'écoute, par des professionnels, gratuite et sur orientation de travailleurs sociaux. › L'accès gratuit pour des professionnels et/ou bénévoles, qui n'auraient pas pu accéder à la formation PSSM Jeunes, habituellement payante.
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> › Inscrire dans le temps ce mode de travail en transversalité. › Pérenniser les actions mises en œuvre. › Réussir à évaluer l'impact de nos actions sur la santé mentale des jeunes : en direct ou via les professionnels. › Avoir produit un / des outils ou livrables, adaptés aux besoins des professionnels et des jeunes. › Suivre le projet « Ambassadeur santé mentale » porté par la métropole européenne de Lille, qui a démarré début 2025.
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> › Saïda SADKI – ssadki@mairie-lille.fr › Rémi DEGRÈVE – rdegreve@mairie-lille.fr

RENNES

PRÉVENTION PAR LES PAIRS : ILLUSTRATION D' ACTIONS D'ÉDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ, DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES RISQUES PAR ET POUR LES JEUNES (À TRAVERS 4 PROJETS)

PROJET EN COURS (année 2025)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Rennes
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Ville de Rennes, Direction Santé Publique Handicap, Mission Promotion Santé Territoires › Acteurs associatifs
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Pilotage › Coordination › Soutien financier
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Association Addictions France › Association Liberté Couleurs › We Ker (mission Locale) › Santé Mentale France
BUDGET	<p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agence Régionale de Santé › MILDECA

CONTEXTE	<p>La prévention et la réduction des risques en matière de conduites addictives sont des priorités partagées par les différents acteurs institutionnels du territoire : l'Agence Régionale de la Santé (ARS), l'Inspection d'Académie, la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique (DDEC), le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS), les associations intervenant dans le champ de la prévention et de la réduction des risques, et bien entendu la Ville de Rennes.</p> <p>Les consommations excessives d'alcool et de tabac sont des enjeux majeurs de santé publique, tout particulièrement dans la région Bretagne (selon les enquêtes ESPAD de l'ORSB, les jeunes bretons de 17 ans ont des alcoolisations ponctuelles importantes (API), des consommations régulières d'alcool et de tabac supérieures à la moyenne nationale). À Rennes, ce phénomène revêt une dimension supplémentaire au regard du grand nombre de jeunes et d'étudiants sur le territoire (70 000 étudiants, 35 000 collégiens et Lycéens) et des pratiques d'alcoolisation massive de jeunes sur l'espace public. Les rapports TREND (OFDT) mettent également en avant des consommations de cannabis importantes chez les jeunes et des consommations de MDMA (même si elles restent très marginales par rapport à l'alcool et au cannabis) qui se retrouvent auprès de tout type de jeunes et milieux festifs (plus seulement présentes dans le milieu festif alternatif). L'étude sur les conditions de vie des étudiants de Rennes (AUDIAR, 2017) met aussi en avant une consommation d'alcool plus importante que la moyenne nationale tout comme la consommation de tabac.</p> <p>Ainsi, la Ville de Rennes s'investit depuis de nombreuses années sur ces thématiques, en développant une stratégie de prévention et de réduction des risques, dans une démarche partenariale impliquant l'Agence Régionale de la Santé, l'Inspection d'Académie et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique, le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé et les associations intervenant dans les champs de la prévention et de la réduction des risques.</p>
-----------------	---

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appuyer la mise en œuvre de la politique de santé publique de la Ville de Rennes en matière de promotion de la santé, de lutte contre les conduites addictives et la prévention des conduites à risques et des dommages liés aux consommations de produits psychoactifs. ➤ Déconstruire les représentations liées à la santé, au bien être, aux consommations de produits psychoactifs. ➤ Accompagner l'adoption de comportements favorables à la préservation de la santé et au bien-être. ➤ Promouvoir le pouvoir d'agir, l'autonomie des jeunes dans la prise en charge de leur santé.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Ambassadeurs de la Santé Mentale</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Portage : Santé Mentale France Accueil, formation et accompagnement de 6 volontaires en Service Civique dans des mission d'éducation à la santé et de prévention sur les thématiques de la santé mentale et du bien-être, via l'animation d'ateliers auprès d'autres jeunes. ➤ Soutien de la Ville de Rennes : 5 000€ par an <p>Relais Santé Jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Portage : We Ker (Mission Locale) Accueil, formation et accompagnement de 6 volontaires en Service Civique dans des mission d'éducation à la santé et de prévention sur les thématiques de la santé mentale et du bien-être, via l'animation d'ateliers auprès d'autres jeunes. ➤ Soutien de la Ville de Rennes : 2 000€ par an <p>Création de messages de prévention par et pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Portage : Ville de Rennes ➤ Partenaires : Lycée Professionnel Coëtlogon et Association Liberté Couleurs Accompagnement par l'association Liberté Couleurs des Terminales de la filière Accompagnement Services et Soins à la Personne (ASSP) du Lycée Coëtlogon. L'objectif de ce projet est de mobiliser et accompagner, sous formes d'ateliers participatifs, différents groupes de jeunes dans la réflexion autour des consommations et des conduites à risques, ainsi que dans la création de messages de prévention et de supports permettant la diffusion de ces messages par les pairs. ➤ Montant du projet (provisoire) : 1 050€ <p>Dispositif Noz'ambule</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Portage : Ville de Rennes. ➤ Partenaires : Association Addictions France, Prévention Plurielle (LMDE). <ul style="list-style-type: none"> - Intégration de volontaires en Service Civique dans les actions du dispositif, notamment « les before » en cités universitaires et structures jeunesse, et les interventions « d'aller-vers » sur l'espace public. - Intégration de Bénévoles dans l'organisation de temps forts thématiques et dans l'intervention en « After » dans les établissements de nuit (bars et discothèques). ➤ Montant du dispositif : 184 719€ par an
PERSPECTIVES	Poursuite des actions et du soutien apporté aux association dans la conduite de leur projet.
CONTACT	➤ Maël ROUGERIE - mael.rougerie@ville-rennes.fr

THÉMATIQUE

LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

ROMANS SUR ISÈRE

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES LA PARENTHÈSE PROJET EN COURS (depuis une trentaine d'années)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Romans Sur Isère et territoire Nord Drôme
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	CCAS de Romans
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Porteur du projet
PARTENAIRES	Centre Hospitalier Drôme Vivarais
BUDGET	127 417,40€ Contribution de la collectivité : 36 542,25€ CAF : 29 970€ Centre hospitalier Drôme Vivarais : 66 512,15€

CONTEXTE	Ce dispositif bénéficie du soutien de la CAF et du CHDV qui met à disposition 0,5 ETP Psychologue et 0,5 ETP IDE en plus, pour répondre aux besoins de la file active des jeunes.
OBJECTIFS	› Objectif de prévention auprès du public jeunes. › Réduction des conduites à risque.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	› Accueillir les jeunes entre 12 et 25 ans dans un bref délais, évaluation et accompagnement, orientation si besoin. › Mise en place d'action de prévention auprès des jeunes (Sexo forum, etc.).
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	› Bilan d'activité. › Demande de consultations et fréquentation des jeunes.
FACTEURS FAVORABLES	› Travail partenarial.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	Accès direct et rapide pour les jeunes à des professionnels de la santé mentale.
CONTACT	› Laura GARIN - lgarin@ville-romans26.fr

VILLEURBANNE

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES MUNICIPAL

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Villeurbanne (avec une attention particulière aux habitants (jeunes ++) des quartiers en politique de la Ville = une antenne d'accueil en centre-ville et 4 autres au cœur des QPV)
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Ville de Villeurbanne, Direction santé publique
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Portage direct du dispositif = 3 psychologues territoriales
PARTENAIRES	<p>Partenaires principaux : Éducation nationale, action sociale (Métropole de Lyon), prévention spécialisée, CCAS, Mission Locale, Protection judiciaire de la jeunesse, médecine de ville, psychiatrie de secteur, associations locales et centres sociaux, etc.</p> <p>Il existe en outre de nombreuses modalités de coopérations avec les professionnels du PAEJ et ses partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Via le conseil local de santé mentale de Villeurbanne et ses commissions ou groupes de travail. › Via le Programme de réussite éducative et les réunions de concertations pluriprofessionnelles organisées dans les quartiers où le PAEJ a une activité. › Via le réseau du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance. › Via les rencontres régulières avec l'ensemble des chefs d'établissements de la commune. › Via les rencontres régulières de partenaires en réunion d'équipe PAEJ. › Via les différents événements partenariaux organisés sur les quartiers.
BUDGET	<p>274 120€ annuel</p> <p>Contribution de la collectivité : 192 617€</p> <p>CAF : 58 500€ ANCT - politique de la ville : 18 000€ Métropole de Lyon : 5 000€</p>

CONTEXTE	<p>Villeurbanne est une ville jeune : les moins de 30 ans représentent 46% de la population. Les 15-29 ans constituent la part la plus importante avec 28,6%, principalement du fait de la forte présence étudiante.</p> <p>Villeurbanne est une ville marquée par la pauvreté. En 2019, le taux de pauvreté sur la Ville est de 20%. Il est nettement plus élevé que dans la Métropole de Lyon (16%) et qu'à l'échelle nationale (14,5%). De fortes disparités spatiales sont également observées à l'échelle infra-communale. La Ville compte 5 quartiers en géographie prioritaire de la politique de la Ville, représentant plus de 15 500 habitants soit environ 10% de la population.</p> <p>La commune de Villeurbanne est bien dotée en matière de ressources de prévention et de soins en santé mentale. La commune dispose également de bons partenariats dans les secteurs de la jeunesse et de la santé mentale. Cette dynamique est notamment soutenue par le conseil local de santé mentale (CLSM) de la Ville qui anime des groupes d'échanges multi-partenariaux sur différentes thématiques dont celles concernant la santé mentale des enfants et des adolescents et la parentalité.</p>
-----------------	--

	<p>Il existe en revanche plusieurs mois (voire plus d'une année) d'attente pour accéder au CMP de secteur, notamment en pédopsychiatrie. Les demandes rejetées n'ont pas d'accès à la psychiatrie publique (sauf en cas d'aggravation des symptômes). Ces personnes se tournent alors vers les points écoute de la Ville, ou les structures d'écoute de Lyon, dont les files actives sont très chargées. Enfin, elles peuvent se tourner vers les psychiatres libéraux (qui pratiquent souvent des dépassements d'honoraires) ou vers les psychologues libéraux. Dans les deux cas, ces ressources ne sont pas accessibles aux publics ayant de faibles revenus.</p> <p>Dès lors le Point Accueil Écoute Jeunes de Villeurbanne est souvent cité comme une ressource précieuse, largement salué par les professionnels et les partenaires locaux. Dans un contexte où le CMP enfants et adolescents de secteur recentre de manière croissante ses prises en charge sur les pathologies avérées, il n'est plus en mesure d'apporter une réponse au mal-être des jeunes villeurbannais. Seul le Point Accueil Écoute Jeunes propose une écoute sur plusieurs séances, en proximité immédiate des lieux de vie ou de scolarisation des publics reçus. Sa file active reste néanmoins très dense, parfois saturée à certains moments de l'année.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Objectif général : proposer un lieu d'accueil, de soutien et d'accompagnement psychologique pour les jeunes et les parents</p> <ul style="list-style-type: none"> › En situation de doute, de questionnement, de crise ou de mal-être. › Préoccupés par/ou en prise, avec des conduites à risques (internet, substances psychoactives, risques suicidaires, violence subie ou agie, etc.). › En demande de partage et d'échanges avec d'autres parents ou jeunes. › Voulant rétablir le dialogue parents / adolescents. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Proposer une écoute clinique des adolescents, des parents, des professionnels dans le cadre d'entretiens et/ou de groupes de paroles et d'échanges. › Mettre en œuvre des actions d'appui aux professionnels afin de soutenir, renforcer, dynamiser le réseau. › Élaborer et déployer des actions de prévention, à la demande de professionnels ou pour des manifestations à thèmes (forum des établissements scolaires, fêtes de quartiers, etc.) <p>Les missions du PAEJ de Villeurbanne s'inscrivent dans le cadre de la circulaire des PAEJ du 12 mars 2002 (Direction Générale de la Santé) et de l'instruction du 4 avril 2018 relative aux orientations stratégiques et principes de gestion des Points Accueil Écoute Jeunes (PAEJ), émanant de la Direction Générale de la Cohésion Sociale.</p> <p>L'ensemble de ces actions participent à une politique municipale en faveur de la promotion de la santé des adolescents, des jeunes adultes et du renforcement de la fonction parentale. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie partenariale du troisième contrat local de santé (CLS) de Villeurbanne.</p>
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<p>Accompagnement individuel</p> <p>Les accompagnements individuels au sein du PAEJ représentent environ 40% de l'activité globale. Cet accompagnement est assuré par 3 psychologues (2.6 ETP) de la Ville. Les entretiens sont réalisés en centre-ville (locaux de la direction de la santé publique et dans les quartiers (maisons des services publics, maison de quartier et centres sociaux). Les professionnelles du PAEJ sont régulièrement en contact direct avec les jeunes, en particulier sur les animations de proximité proposés dans les structures d'éducation populaire des quartiers. Le caractère inconditionnel de l'accueil est au cœur des missions proposées par le PAEJ : aucune formalité administrative ni justificatif n'est nécessaire pour solliciter un RDV et être accompagné. L'anonymat est possible également.</p> <p>En 2023, le PAEJ a suivi 228 jeunes et 52 parents. Les professionnels ont réalisé 1 364 entretiens individuels. Spécifiquement 1 338 entretiens avec des jeunes et 163 entretiens avec des parents.</p>

Actions collectives

De nombreuses actions collectives sont organisées durant l'année. Les données ci-après concerne l'année 2023. La plupart des actions présentées ici sont reconduites, de nouvelles actions peuvent être proposées en fonction des besoins identifiés et des opportunités et dynamiques partenariales :

- **Les Petits-déjeuners santé**

Les petits-déjeuners santé se déroulent un vendredi par mois sur toute une matinée. Les jeunes sont accueillis autour d'un buffet. La convivialité et la position « d'aller-vers » des professionnels favorisent l'émergence de la parole : du sentiment de solitude à la difficulté à trouver un médecin traitant toutes les thématiques santé sont largement abordées.

Les petits-déjeuners contribuent à soutenir l'accès aux soins et permettent une première rencontre avec des professionnels (psychologue du PAEJ, planning familial, CSAPA, médiation santé, conseillers mission locale) et favorisent ainsi une passerelle vers les lieux de soins ou d'accompagnement social.

Les jeunes accueillis peuvent être de jeunes parents et ont la possibilité durant l'action de confier leur(s) enfant(s) à une éducatrice de jeunes enfants installée dans un espace à proximité de la salle d'animation. En 2023, c'est 8 petits-déjeuners qui ont été organisés, 105 jeunes participants et 4 enfants accueillis.

- **Les Groupes à médiation (GAM)**

En 2023, les groupes à médiation ont mobilisé 150 jeunes sur 16 séances. Ce projet est en partenariat avec la Mission Locale de Villeurbanne et des institutions culturelles comme le Théâtre national populaire ou l'école nationale de musique de la Ville.

Ces groupes de paroles et d'expression sont destinés aux jeunes qui souhaitent renforcer leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux. Ils se déroulent sur toute l'année scolaire sous forme de session de 5/6 séances à raison d'une séance par semaine. Ces groupes utilisent plusieurs médiations : la musique, le théâtre, les images avec le photolangage.

Les médiations telles que les photos font appel au registre émotionnel et permettent un partage des expériences personnelles. Le théâtre et la musique favorisent la capacité à mettre en mouvement son corps, à s'écouter, à écouter l'autre et à faire partie de l'enveloppe corporelle ou sonore que représente le groupe. Ainsi les médiations facilitent les échanges et contribuent à leur permettre de vivre une expérience groupale positive renforçant leur estime d'eux-même et leur confiance en l'autre.

- **Le groupe de parole pour les adolescents de l'ACBCL**

L'ACBCL est une structure d'accompagnement scolaire sur le quartier des Buers. Ce groupe est co-animé par une psychologue du PAEJ et deux éducateurs de prévention autour de la thématique « rencontre avec un psy ». En 2023, il a rassemblé à chaque séance, entre 8 et 12 jeunes. Soit au total 30 personnes.

Ces groupes ont permis d'accueillir et d'aider à gérer les préoccupations des adolescents qui se sont montrés particulièrement anxieux sur la question de leur avenir et celle du quartier.

- **« Les rencontres du TONKIN »**

Fête de quartier destinée aux collégiens et à leurs parents leur permettant de rencontrer tous les professionnels ressources sur l'adolescence. En 2023, le PAEJ (2 psychologues) y a animé une séance sur le thème du : « Bien-être / mal-être à l'adolescence » auprès de trois classes de 4e et une classe d'ULYS, soit environ 40 jeunes. Un stand ouvert aux parents et aux adolescents a accueilli environ 40 personnes (10 parents-20 jeunes) 4 réunions partenariales + 2 réunions de préparation.

- **Le groupe à médiation danse sur le quartier des Brosses**

Co-animé par une animatrice de la maison de quartier des Brosses et une psychologue du PAEJ, ce groupe a pour objectif de proposer un temps groupal convivial aux mères et jeunes filles du quartier où le mouvement et la respiration favorisent la détente, l'expressivité/créativité et le mieux-être physique mais aussi psychique. Ce collectif associé à cette médiation permet de renforcer la confiance en soi et en son corps mais aussi de soutenir le lien à l'autre et développer la conscience de ses ressources propres. En 2023, c'est 6 rencontres et 24 participants.

Le PAEJ coanime également régulièrement des groupes à destination des professionnels du territoire qui interviennent auprès d'un public jeune :

- **Groupe Inter-institutionnel Clinique jeunes 16-25 ans (GIC)** inscrit dans le Conseil Local en Santé Mentale : groupe réunissant 15 professionnels dont des psychologues, psychiatres et infirmiers (les institutions représentées sont : le CMP adultes, l'Ittac, le PJA de Santé Mentale et Communauté, les Csapa de Villeurbanne et du Griffon, la Mission Locale et la PJJ). Le groupe se réunit tous les deux mois environ. Il a pour objectif de mettre au travail les articulations/orientations entre institutions intermédiaires aux soins et les lieux de soins villeurbannais au travers de situations cliniques rencontrées. Il constitue également un observatoire des problématiques en santé mentale des jeunes mais aussi des ressources et des limites actuelles des institutions auxquelles les participants appartiennent.

- **Le « réseau opérationnel en santé mentale 12-25 ans » (ROSM)** est co-animé par la coordinatrice du CLSM, ainsi que par deux co-référents : une psychologue du PAEJ et une assistante sociale scolaire. L'objectif principal de cette instance est de contribuer au développement d'un réseau local de santé mentale autour des 12-25 ans permettant de faciliter l'accompagnement et l'orientation des jeunes 12-25 ans. Il se réunit tous les 2 mois, et 2 à 3 après-midis du ROSM, ouvert à tous les professionnels du territoire, sont organisés dans l'année. Sur l'année scolaire 2023-2024, les membres du ROSM ont organisé un cycle de 3 après-midis en séance plénière sur le sujet des « Violences Sexuelles » avec plus de 300 participants.

- **Promotion de sessions de formation des professionnels de proximité dans les quartiers aux « Premiers Secours en Santé Mentale ».**

Sur les quartiers où le PAEJ est installé, les professionnels ont pu faire remonter leur besoin et leur souhait d'être mieux outillé pour l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques (animateurs des centres sociaux, professionnels de l'éducation nationale, agents d'accueil dans les structures de proximité, éducateurs de prévention, bénévoles d'associations de quartier, etc.).

Outre le fait que ces deux journées de formation permettent de répondre à ces attentes, elles favorisent aussi la création et/ou le soutien de liens inter-institutionnels : mieux se connaître contribue à renforcer le maillage partenarial et la construction d'un lien de confiance. Trois groupes ont été formés, sur le quartier St Jean, le quartier des Buers et sur le Tonkin. Ces groupes sont devenus des groupes ressources réguliers pour les professionnels : les difficultés des habitants peuvent être déposées et partagées, des projets en commun peuvent s'initier comme dans le cadre de la participation au SISM (Semaine d'informations sur la santé mentale).

IMPLICATION DES JEUNES	<p>Les professionnelles du PAEJ proposent une approche de prévention globale centrée sur les ressources des jeunes et de leur entourage : toutes les composantes de la vie des jeunes et de leurs familles peuvent être entendues et travaillées. La souffrance psychique et sociale est un point d'entrée mais le maillage partenarial et le réseau important du PAEJ permet d'apporter des réponses complémentaires lorsque que cela est nécessaire. Par ailleurs, l'ensemble des actions collectives associe le PAEJ à de nombreux partenaires ce qui permet de mutualiser les moyens, de proposer une réponse groupale en complémentarité des entretiens individuels, et d'améliorer les liens inter-institutionnels.</p> <p>Ce travail produit des effets évidents sur les publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Une meilleure prise en compte de leurs problématiques grâce à une approche pluri-disciplinaire et aux regards croisés. › Une meilleure prise en charge des situations permise par un portage partenarial et par l'effet de contenance qu'il produit. › Une capacité renforcée pour les jeunes à « aller-vers » des institutions jusqu'ici inconnues (« effet passerelle ») et à formuler une demande d'aide. › Et enfin, une meilleure lisibilité pour les publics des champs d'intervention des différents services institutionnels et professionnels de santé.
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> › En 2023, le PAEJ de Villeurbanne a suivi 228 jeunes et 52 parents. <p>Les psychologues ont réalisé 1364 entretiens dont 1338 entretiens avec des jeunes et 163 entretiens avec des parents.</p> <p>Les jeunes reçus avaient en moyenne 18,1 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> › En 2023, les actions collectives proposées par les professionnelles du PAEJ ont touché 248 jeunes et 127 parents.
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Un réseau partenarial important sur la Ville, en particulier dans les champs de la santé mentale et de la jeunesse, et notamment du fait de l'existence et du dynamisme du Conseil Local de Santé Mentale de Villeurbanne et des Points Accueil Écoute Jeunes et adultes municipaux. › Un investissement fort de la commune en matière de santé, d'éducation, de culture et de sport. › Des ressources de proximité en présence (municipales, institutionnelles et associatives) avec un ancrage territorial au cœur des quartiers politique de la ville (ex : antennes du PAEJ, de la Mission Locale, des centres sociaux, des maisons de services publics).
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Des inégalités sociales et territoriales de santé en augmentation sur l'ensemble de la commune et plus particulièrement sur les quartiers politique de la Ville. › Des services de droits communs qui ne répondent plus aux besoins grandissant des publics, notamment dans le secteur de la psychiatrie publique et de l'action sociale. › Une démographie médicale insuffisante et en baisse avec une offre de psychologues et psychiatres libéraux très limitée sur la commune. Des dépassements d'honoraires rendant inaccessible les prises en charge pour les populations les plus précaires. › Une saturation du PAEJ du fait de sollicitations croissantes de la part des publics comme des partenaires institutionnels et associatifs (notamment Éducation nationale, Action sociale, Prévention spécialisée, PJJ, et secteurs jeunesse ou de la vie associative).

IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	En complément d'une activité d'accueil en centre-ville, le PAEJ intervient régulièrement sur 4 quartiers inscrits en la politique de la Ville : Cyprian-Les Brosses, les Buers, le Tonkin et Saint-Jean. Cette offre de proximité permet d'aller vers les adolescents et les jeunes adultes les plus éloignés des dispositifs. Les lieux investis (maison de quartier et maisons des services publics de la Ville) invitent à un cadre d'intervention souple et non stigmatisant où les difficultés d'ordres psycho-sociales peuvent être entendues et travaillées.
CONTACT	» Julien BARTHOD-MALAT – julien.barthod-malat@mairie-villeurbanne.fr

THÉMATIQUE

PROGRAMME TAPAJ

PROGRAMME TAPAJ

TAPAJ, TRAVAIL ALTERNATIF PAYÉ À LA JOURNÉE

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Métropole / Ville
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Association médico-sociale spécialisée en addictologie (CSAPA ou CAARUD)
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Apport de support de travail pour mobiliser les jeunes et/ou financement de salaire de l'éducateur spécialisé en charge de TAPAJ
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none">› Associations intermédiaires› Entreprises privées› Association de jeunesse et/ou d'urgence sociale› Collectivités
BUDGET	Variable d'un CSAPA / CAARUD à l'autre

CONTEXTE	<p>TAPAJ a comme objectif de proposer un outil aux travailleurs sociaux afin de reprendre contact avec les jeunes de moins de 25 ans en grande précarité et consommateurs de produits psychoactifs qui se tiennent à distance des dispositifs de droit commun existants.</p>
OBJECTIFS	<p>TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée) est un programme innovant de revalorisation sociale pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans en situation de grande précarité, désocialisés et souffrant de problèmes de consommations et/ou d'addiction aux produits psychoactifs. C'est un dispositif de réduction des risques porté par des structures spécialisées en addictologie (CSAPA-CAARUD), en partenariat avec une association intermédiaire (employeur des TAPAJeurs).</p> <p>Le travail « alternatif » qui est proposé aux jeunes ne nécessite aucun pré-requis de qualification et est rémunéré immédiatement en fin de journée. Mobilisant le levier travail pour initier un accompagnement socio-éducatif, une approche globale de prise en charge (santé - logement - justice - emploi) est proposée par les travailleurs sociaux.</p> <p>L'innovation de TAPAJ repose sur l'articulation des différentes catégories d'acteurs impliqués dans le fonctionnement du programme au niveau local (collectivités et associations locales) mais aussi le secteur privé dont l'engagement partenarial aux côtés de TAPAJ est motivé par leur responsabilité sociale.</p> <p>L'association TAPAJ France accompagne et développe le dispositif TAPAJ sur l'ensemble du territoire national. À date, TAPAJ est déployé dans 75 villes en France (métropole et DOM-TOM). Et son déploiement se poursuit en 2025.</p> <p>Le programme TAPAJ Besançon existe depuis 2018. Il est porté par le CSAPA SOLEA de l'association ADDSEA et permet à de nombreux jeunes en situation de grande précarité et consommateurs de produits psychoactifs de reprendre en main leurs parcours de vie.</p> <p>Les équipes du CSAPA SOLEA vont à la rencontre d'un public jeune mettant à distance l'adulte et les institutions. Cette démarche de rencontre des jeunes dans leur environnement avec une posture d'écoute active de leurs problématiques, est fondamentale. Passer le temps de « l'appropriation » nécessaire, elle permet de traduire les besoins exprimés (le plus souvent par rapport à une urgence du quotidien) dans des réponses en termes de réduction des risques.</p> <p>TAPAJ Besançon travaille en lien avec le CCAS de Besançon qui fournit régulièrement des plateaux de travail aux jeunes.</p>

DESCRIPTION DU DÉROULÉ	Dans le cadre de TAPAJ, des missions de travail (« des plateaux de travail ») sont proposées aux jeunes. Lors de ces plateaux, le travailleur social crée du lien avec ce jeune lors d'entretien de « côte-à-côte ». Ainsi, à l'issue du plateau de travail, le « TAPAJeur » pourra se saisir de l'accompagnement proposé par le CSAPA ou le CAARUD et ses partenaires (accès aux soins, hébergement, démarches administratives ou en lien avec la justice, reprise de formation etc.).
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Cette mise en situation via TAPAJ va permettre au « TAPAJeur » de confronter progressivement son regard sur son vécu et ses consommations avec les attendus d'un environnement professionnel. En échangeant avec les éducateurs de terrain sur les ambivalences de leurs attentes et de leurs besoins (économiques, en termes de logement, etc.) et sur l'évolution de ceux-ci, ils entrent progressivement dans une démarche de prise en charge médico-psycho-sociale.</p> <p>TAPAJ vient mobiliser et valoriser les capacités de travail de ces jeunes. Ce programme leur permet également de retrouver les codes du monde de l'emploi puisqu'ils bénéficient d'un contrat de travail et de bulletins de salaire dès les premières heures.</p> <p>Le jeune développe alors un savoir-faire et un savoir-être professionnels, mais aussi l'estime qu'il a de lui-même : puissant vecteur de revalorisation personnelle. Grâce à cette mise en action prioritaire et à la prise de conscience de ses capacités, le jeune accède à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour lui ici et maintenant.</p>
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	TAPAJ a bénéficié de 3 évaluations externes. Voici le lien vers cette 3 ^e évaluation datant du printemps 2024 : Pluricité évalue le changement d'échelle du programme TAPAJ - Réseau TAPAJ.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>TAPAJ permet aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, de reprendre le contrôle de leur vie et de prévenir leurs conduites addictives via un accompagnement global (médico-psycho-social) et une activité professionnelle payée à la journée ne les engageant pas immédiatement sur la durée.</p> <p>TAPAJ en tant qu'alternative à un environnement défavorable (mendicité, assistanat, larcin, actes de délinquance ou de prostitutions, etc.) est le premier marche-pied vers les dispositifs de droit commun et ainsi un accès au soin.</p>
PERSPECTIVES	<p>TAPAJ continue de se déployer sur le territoire national, via des CSAPA / CAARUD qui souhaite utiliser TAPAJ au sein de leur structure afin d'aller-vers ces jeunes « invisibles » éloignés des dispositifs de droit commun.</p> <p>Nous souhaitons sensibiliser d'avantage les collectivités sur le rôle qu'elles peuvent jouer pour accompagner le déploiement de TAPAJ sur leur territoire.</p>
CONTACT	» Annabelle SCHWARZ - a.schwarz@tapaj.org

THÉMATIQUE

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

MARSEILLE

« AGIR POUR LA SANTÉ MENSTRUELLE ET FAVORISER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DES JEUNES FILLES DE DAKAR ET DE MARSEILLE PAR L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L'AUTONOMISATION »

PROJET EN COURS (depuis 2022)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Marseille
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<p>Pilote principal : le Service Prévention et Promotion de la Santé du Pôle Santé de la Direction de la Santé Publique et de l'Inclusion (DSPi) rattachée à la Direction Générale Adjointe Ville plus Juste, plus Sûre et plus Proche (DGAVSP)</p> <p>Pilote secondaire : la Direction Relations Internationales et Europe (DRIE) rattachée à la Direction Générale Adjointe Relations Extérieures et grands Projets (DGAREP)</p>
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Politique volontariste en santé : mise en place de politiques publiques de prévention et promotion de la santé
PARTENAIRES	<p>Acteurs marseillais</p> <ul style="list-style-type: none"> › Planning Familial 13 › Les Petits Débrouillards PACA › Coeur de Cagoles › Lycée La Calade › Collège Jules Ferry <p>Acteurs dakarois</p> <ul style="list-style-type: none"> › COSEFOR › Centre adolescent de la Ville de Dakar › Le lycée John Fitzgerald Kennedy › Biodiversity for Peace
BUDGET	<p>1^{er} phase du projet (2022-2023) : 15 733€</p> <p>Partenaires financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> › Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) › Ville de Marseille › Ville de Dakar

CONTEXTE	<p>1^{er} phase du projet (2022-2023)</p> <p>Le projet part d'un constat, celui que la précarité menstruelle entrave la scolarité des jeunes menstrué.e.s dans les deux Villes que sont Marseille et Dakar. Le concept de précarité menstruelle renvoie aux difficultés, pour les personnes réglées, d'accéder à suffisamment de produits menstruels et/ou à des produits de bonnes qualités, et donc à l'impossibilité de vivre dignement ses règles. La problématique de la précarité menstruelle est indissociable des enjeux plus larges liés à la santé menstruelle et aux représentations qui l'entoure (ex : perceptions des règles comme étant « sales »), qui créent des tabous, participent de la diffusion de fausses informations et donc entravent la mise en place de comportements favorables à la santé. La précarité menstruelle est donc liée au coût financier des règles ainsi qu'à la façon dont ce sujet est considéré socio-culturellement.</p>
-----------------	---

En termes de chiffres, la précarité menstruelle concerne **environ 500 millions de personnes dans le monde, y compris en France et au Sénégal**. Les jeunes filles sont particulièrement touchées par cette situation qui a des conséquences sur leur santé ainsi que sur leur scolarité. En effet, **en France, 130 000 élèves de collèges et lycées manquent l'école régulièrement à cause de leurs menstruations chaque année**. Au Sénégal, selon l'association Speak Up Africa, 45% des jeunes filles ratent des cours pendant leurs règles. La Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique (FIGO) estime donc que la précarité menstruelle a pour conséquence une diminution des opportunités offertes aux filles à travers le monde.

Il faut savoir également que Marseille et Dakar sont jumelées depuis 1968. Fort d'une longue tradition d'amitié, un accord de coopération a été signé en 2010 entre les deux collectivités, élargi en 2013 dans le cadre d'une coopération tripartite entre Marrakech, Dakar et Marseille. Les liens qui unissent les deux Villes sont nombreux et concernent des domaines variés. Une attache fraternelle unit les Villes Jumelles portuaires et s'explique par les relations historiques entre l'Afrique et la France, l'importante diaspora sénégalaise de Marseille et les nombreux projets déjà réalisés entre les Villes. Depuis 10 ans, la coopération entre Dakar et Marseille est vivante, avec plus ou moins d'intensité.

C'est pourquoi, à la suite d'un diagnostic partagé sur cette question de la précarité menstruelle, **les deux Villes ont répondu conjointement à un appel à projet franco-sénégalais du MEAE 2022**. Un travail inter-pays sur ces questions paraissait pertinent, voire indispensable. En effet, les comportements favorables à la santé sont intrinsèquement liés à l'environnement des personnes, et se jouent différemment d'un pays à l'autre. Pour les acteur·ices marseillais·es, travailler avec des personnes de Dakar représentait une aide indubitablement pour appréhender leurs propres publics, tant les liens entre les deux Villes sont resserrés.

2^e phase du projet (2024 - date indéterminée)

Depuis 2024 et la fin du projet avec la Ville de Dakar, une seconde phase a été mise en place pour continuer de le faire vivre sur le territoire marseillais et étendre son impact à davantage de personnes. Pour cela, la problématique de la précarité menstruelle a été analysée une nouvelle fois et a donné lieu à un nouveau constat :

En effet, la précarité menstruelle ne touche pas seulement les jeunes, **certain.e.s étudiant.e.s et adultes ont également des difficultés pour se procurer des supports menstruels en quantité et qualité**. Les règles sont également discriminantes pour l'ensemble des personnes menstruées. Par exemple, à la vie adulte, elles peuvent représenter, tout comme à l'école, une inégalité au travail.

L'idée est donc de pouvoir étendre l'ensemble des objectifs de base du projet à ces publics, de façon à **doter au maximum le territoire marseillais d'une politique publique de lutte contre la précarité menstruelle**. De plus, pour que le sujet et les tabous socio-culturels évoluent il semble indispensable de toucher un maximum de personnes, issues de différents milieux sociaux, de différents âges, etc.

Quelques éléments de diagnostic

Dans un premier temps, le projet s'appuie sur les données nationales et internationales concernant la précarité menstruelle dont les principales sont :

>> Dans le monde :

- › 500 millions de personnes victimes estimées
- › 100 millions de jeunes filles qui ratent jusqu'à 1 semaine d'école par mois

>> En France :

- › 2 millions de femmes victimes estimées
- › 44% des 18-24 ans
- › 31% des 18-50 ans
- › 130 000 jeunes filles qui manquent l'école régulièrement chaque année

(Source : baromètre exclusif Règles Élémentaires x Opinion Way en mai 2021 ou mars 2023)

	<p>Concernant la Ville de Marseille, le projet s'appuie également sur un diagnostic de la précarité menstruelle au sein du territoire choisi pour tester le projet, à savoir le secteur du Lycée La Calade et du Collège Jules Ferry situés au sein du QPV Campagne Lévêque du 15^e arrondissement. Ce diagnostic a été réalisé avec l'appui d'une consultante externe via une enquête par questionnaire auprès d'adolescent.es scolarisé.es au sein des deux établissements. (À noter que le territoire pilote est une zone assez restreinte car le but était dans un premier temps de rendre le travail plus approfondi pour pouvoir envisager seulement dans un second temps un essaimage plus large).</p> <p>Les principaux résultats de ce diagnostic sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Plus de la moitié des jeunes interrogé.es expriment leur difficultés à évoquer ce sujet (64,1%). › 68,7% trouvent plus ou moins gênant, voir impossible (7,8%) d'aller récupérer des supports menstruels dans un lieu public. › Seul.es 9,9% mentionnent les réseaux sociaux comme source d'information à ce sujet et 8,1% internet. › 54,7% affirment avoir manqué des cours à cause de leurs règles, essentiellement en raison de douleurs menstruelles (89,2%). <p>Concernant la Ville de Dakar, aucun diagnostic n'a finalement été réalisé. Cependant, il a été indiqué par les équipes du COPIL que l'association B4P dispose d'un premier diagnostic (non diffusé au final).</p> <p>Pour la deuxième phase du projet, aucun diagnostic particulier n'a été réalisé. L'évolution du projet vers un public plus large s'est basée sur l'émulsion créée sur le territoire marseillais à la suite d'une première diffusion du kit en juin 2023, à partir de laquelle des professionnels accompagnant des personnes adultes par exemple ont exprimé un intérêt.</p>
OBJECTIFS	<p>1^e phase du projet (2022-2023)</p> <p>Le projet avait pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> › D'agir pour la santé des jeunes filles en sensibilisant et formant à la thématique des menstruations. › De favoriser leur scolarité puisque la lutte contre la précarité menstruelle est une lutte contre l'absentéisme ou le décrochage des filles en milieu scolaire. › De protéger l'environnement en mettant en place des pratiques écologiques et circulaires, économiques, via la réalisation de protections menstruelles réutilisables, faites à partir de matériaux recyclés. › De favoriser le dialogue au sein des différents groupes sociaux (collégiens, lycées, familles, etc.). <p>2^e phase du projet (2024 - date indéterminée)</p> <p>Les objectifs du projet poursuivis restent le même ne serait-ce qu'ils ont été étendus à l'ensemble de la population puisque la précarité menstruelle est l'affaire de toutes et tous.</p> <p>Ainsi, les objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> › D'agir pour la santé des femmes en générale et réduire les inégalités de santé liées au genre en déconstruisant les tabous et stéréotypes liées aux règles. › De favoriser les parcours scolaires mais aussi professionnels des femmes puisque comme pour les jeunes filles, la lutte contre la précarité menstruelle permet d'améliorer les conditions de travail et d'éviter les ruptures de parcours. › De protéger l'environnement en mettant en place des pratiques écologiques et circulaires, économiques, via la réalisation de protections menstruelles réutilisables, faites à partir de matériaux recyclés. › De favoriser le dialogue au sein des différents groupes sociaux (familles, amis, milieu professionnel, etc.).

DESCRIPTION DU DÉROULÉ

1^{er} phase du projet (2022-2023)

Le projet :

L'action centrale du projet est la **création d'un outil sur la thématique des menstruations** qui permette à tout professionnel (socio-éducatif, social, médico-social, de santé) en lien avec les jeunes de leur proposer des séances d'information, de sensibilisation, éducatives et de couture. Cet outil nommé « **Sang Tabou** » prend la forme d'un kit composé d'un livret pédagogique (contenu informatifs + jeux à décliner autour des règles), ainsi que d'une pochette hermétique où l'on retrouve à l'intérieur un échantillon de tissu, un patron et un prototype de serviette réutilisable.

Les étapes :

- **Septembre – décembre 2022 :**

Diagnostic du territoire pilote (Lycée La Calade et Collège Jules Ferry).

- **Décembre 2022 – mai 2023 :**

Élaboration du kit. Le livret pédagogique, a été réalisé par un groupe de travail composé du Planning Familial, des Petits Débrouillards et des cheffes de projet internes à la Ville. La pochette hermétique composée d'un échantillon de tissu et d'un prototype de serviette réutilisable a été réalisée en partenariat avec le lycée La Calade et les cheffes de projet interne à la Ville.

- **Janvier 2023 :**

Déplacement de la délégation marseillaise à Dakar. L'objectif était de pouvoir créer un temps de co-construction entre les deux Villes en présentiel. Mais aussi de permettre à la délégation marseillaise de se rendre au sein des structures partenaires et du lycée du territoire pilote dakarois pour visualiser les actions et rencontrer les jeunes = échange de pratiques.

- **28 mai 2023 (à Marseille) :**

Journée de sensibilisation sur la santé menstruelle par la présentation du projet à des professionnels du territoire. Cette journée couplait à la fois un temps plus protocolaire de présentation des acteurs (dont la délégation dakaroise qui était présente à cette occasion) et des objectifs du projet avec une présentation du kit via des ateliers animés par les associations partenaires (Planning familial et les Petits Débrouillards) et une distribution aux invités. À l'occasion de cette journée, la délégation dakaroise a également pu en profiter pour rencontrer les partenaires marseillais du projet qu'elle ne connaissait pas et pour visiter les structures partenaires, notamment le Lycée La Calade.

- **9 novembre 2023 (à Dakar) :**

Journée de la santé menstruelle à l'Hôtel de Ville. Des jeunes (environ 200), des élus, des associations, etc. ont été invités. Cette journée a permis de distribuer aux jeunes filles, les kits avec les livrets version dakaroise + une pochette avec deux serviettes lavables. Cette journée a également permis à la Mairie de Dakar de s'engager à rénover les toilettes de l'établissement partenaire du projet (JF Kennedy) et à favoriser la distribution de serviettes gratuites pour les jeunes filles de Dakar.

	<p>2^e phase du projet (2024 – date indéterminée)</p> <p>Le projet : Lancement de la phase marseillo-marseillaise : élargissement de la diffusion du kit à l'échelle de la Ville et à tous publics.</p> <p>Les étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 04 juin 2024 : Lancement de la phase marseillo-marseillaise : élargissement de la diffusion du kit à l'échelle de la Ville et à tous publics. • 05 juin 2024 : Tenue d'un stand et distribution du kit lors d'un colloque organisé par les Petits Débrouillards sur le thème de l'égalité et du corps des femmes à destination des professionnels socio-éducatifs. • Juillet 2024 – en cours (date de fin indéterminée) : Poursuite de la diffusion du kit à l'échelle de la Ville (et au-delà si une opportunité se présente), soutien des acteurs exprimant un besoin dans la prise en main du kit, soutien des acteurs qui mettent en place des activités voire des actions à l'aide du kit, mise en ligne du kit sur le site internet de la Ville, valorisation du projet.
<p>IMPLICATION DES JEUNES</p>	<p>Au-delà d'être le public cible de cette action, l'implication les jeunes dans son élaboration a été recherchée.</p> <p>Dans un premier temps, les jeunes ont été impliqués via le questionnaire de diagnostic diffusés à Marseille au sein du Lycée La Calade et du Collège Jules Ferry, via les infirmières scolaires.</p> <p>Ensuite, les rencontres avec des jeunes à Dakar en janvier 2023 a permis de faire émerger le volet « couture » du kit puisque des jeunes filles du lycée JFK s'étaient auto-organisées pour lutter contre la précarité menstruelle en faisant des ateliers coutures.</p> <p>Les pochettes hermétiques du kit « Sang Tabou » ont également été réalisées dans un premier temps, par des jeunes du CAP couture du Lycée la Calade puis ensuite par des jeunes du CAP « Métiers de la mode – Vêtement Flou » de l'école Fask Academy.</p> <p>Par ailleurs, un groupe de travail composé de jeunes marseillais et dakarois avait été pensé pour accompagner l'élaboration du projet mais n'a malheureusement pas été mis en place pour cause de difficultés organisationnelles et de délais.</p> <p>Enfin, nous pouvons peut-être dire que les jeunes ont été « impliqués » de manière plus indirecte via le retour expérientiel de professionnels clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> › En s'inspirant de l'expérience et des connaissances du PF13 et des Petits Débrouillards qui sont en lien avec les jeunes. › Contribution des infirmières scolaires des lycées partenaires qui reçoivent plusieurs jeunes chaque jour.
<p>RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS</p>	<p>Les résultats n'ont pas été publiés dans une revue scientifique.</p> <p>1^e phase du projet (2022-2023) Marseille</p> <p>Le projet a eu plusieurs impacts positifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 › Faire de la santé et de la précarité menstruelle des sujets incontournables dans les politiques de santé publique locale. 2 › Permettre aux jeunes filles et femmes de parler sans gêne et sans tabou des règles et de leurs impacts dans leurs vies personnelles et professionnelles. 3 › Impliquer les jeunes garçons, notamment via les ateliers et prises de paroles. 4 › Mettre en avant les problématiques liées aux sanitaires dans les collèges, lycées, et l'impact d'un manque d'accès, de propreté, d'intimité sur la vie des jeunes filles pendant la période des règles. Suite à la journée de la précarité menstruelle à Dakar, la municipalité s'est engagée à rénover les sanitaires du lycée partenaire du projet (JF Kennedy) et à distribuer gratuitement aux élèves des serviettes lavables réutilisables.

	<p>5 > À Marseille, les associations partenaires se sont unies afin de créer des ateliers de paroles sur le sujet et mettre en place des outils pédagogiques propres à leurs structures. C'est le cas des Petits Débrouillards qui travaillent sur des actions communes avec le Planning familial 13.</p> <p>6 > Favoriser la protection de l'environnement en proposant un patron et un tuto pour coudre ses serviettes hygiéniques réutilisables (car lavables).</p> <p>2^e phase du projet (2024 - date indéterminée) En cours d'analyse</p> <p>À ce jour, nous pouvons indiquer, concernant la diffusion du kit et sa phase d'essaimage sur le territoire Marseillais :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Qu'environ 132 kits complets et 73 livrets pédagogiques ont été distribués à un panel de professionnels diversifiés (à noter que ce nombre est relatif en partie parce que plusieurs professionnels ont reçu le livret pédagogique en PDF ce qui veut dire qu'ils l'ont potentiellement transmis à des partenaires et que nous ne sommes pas au courant). > Que plusieurs pistes de projets à l'appui de ce kit ont émergé et sont en cours de réflexion/travail avec les services de l'Éducation nationale, les centres sociaux, l'Université d'Aix Marseille, des associations de lutte contre la précarité étudiante, Règles Élémentaires, les structures de santé d'exercices coordonnées tels que des Maisons de Santé Pluridisciplinaire, etc.
<p>FACTEURS FAVORABLES</p>	<p>1^e phase du projet (2022-2023)</p> <p>1 > Le portage politique : que ce soit à Marseille ou à Dakar, chacune des deux Villes, a porté un engagement fort en faveur de la santé des femmes pour la première, ou plus précisément pour la scolarisation des jeunes filles pour la deuxième, ce qui a permis au projet de gagner en ampleur, en engagement et en visibilité.</p> <p>2 > Le travail de coopération entre les deux Villes qui a permis un échange de pratiques fortement bénéfique pour la pertinence et le caractère innovant du projet. Par exemple, l'idée d'intégrer un « volet couture » au projet est née du constat que certaines jeunes filles de Dakar se sont auto-organisées pour créer des supports menstruels réutilisables et lutter contre la précarité menstruelle vécues par elles-mêmes et leurs pairs.</p> <p>3 > Les partenaires de chaque territoire : les partenaires du projet ont été particulièrement indispensables pour la création du kit pédagogique.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Pour le livret pédagogique : le Planning Familial en tant qu'expert de la santé menstruelle et de la santé sexuelle, ainsi que les Petits Débrouillards en tant qu'expert de l'éducation populaire et de la conception pédagogique pour vulgariser des savoirs scientifiques ont été une ressource indispensable pour l'élaboration du livret. > Pour le volet couture du projet (que ce soit par l'échantillon de tissu présent dans la pochette hermétique ou l'atelier de couture proposé dans le livret via des exemples de patrons de serviettes réutilisables) : plusieurs acteurs ont été essentiels et initiateurs de ce volet. Dans un premier temps, le lycée JFK de Dakar où des jeunes s'étaient auto-organisées pour lutter contre la précarité menstruelle en faisant des ateliers coutures. Ensuite, la collaboration avec le lycée professionnel La Calade qui propose une formation couture. Puis enfin, l'existence sur Marseille depuis plusieurs années, de l'association Cœur de Cagoles de lutte contre la précarité menstruelle via le prisme de la couture, également partenaire du projet.
	<p>2^e phase du projet (2024 - date indéterminée)</p> <p>Nous sommes actuellement en cours de réalisation de cette phase. Il est donc encore difficile d'identifier les différents facteurs favorables. Nous pouvons toutefois évoquer un levier apparu très rapidement lors de la phase de diffusion : celui du caractère innovant de l'outil en étant à destination des professionnels et non pas au public concerné. Effectivement, de nombreux supports d'informations existent déjà sur le sujet des règles et continuent d'être démultipliés (notamment sur les réseaux sociaux). Toutefois, les professionnels étaient en manque d'outils « clés en main » leur permettant de centraliser l'ensemble de ces informations et surtout, de les décliner en activité pédagogique.</p>

	<p>Cet outil facilitateur et innovant, a donc largement trouvé son écho auprès des professionnels, permettant d'une part, de faire émerger de nombreuses demandes pour l'avoir puis d'autre part, d'initier et/ou renforcer des actions plus générales sur la thématique des menstruations dans leurs activités.</p>
<p>FACTEURS DÉFAVORABLES</p>	<p>1^e phase du projet (2022-2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des difficultés techniques pour organiser les COPIL, COTECH et certains groupes de travail (qualité des connexions, difficultés à trouver des créneaux communs) qui ont rendu les discussions et séances de travail laborieuses à quelques reprises. ➤ Des difficultés pour respecter le délai de mise en œuvre du projet sur une année : une année est un temps court pour réaliser la totalité des actions prévues (missions, diagnostic, COPIL, réalisation du guide, couture des modèles, etc.). Les contingences politiques des deux Villes/Pays (nouvelle équipe municipale pour Marseille, contexte de campagne électorale tendu pour Dakar) ont entraîné des retards et annulation de certaines étapes. C'est pourquoi nous avons décidé de procéder à la diffusion du kit en 2024 sur Marseille. L'atelier et la mise en place de l'atelier de couture à Dakar ont été prévus en 2024 également. ➤ Des difficultés au niveau des financements : Dakar a rencontré quelques difficultés pour obtenir les financements qui ont entraîné un retard dans la mise en place concrète de certaines actions. <p>2^e phase du projet (2024 - date indéterminée) En cours d'analyse</p>
<p>IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ</p>	<p>Comme évoqué dans la partie contextuelle, les règles comme de nombreux autres sujets de santé féminine, ont été historiquement un sujet sous-investi dans le domaine de la santé puis victimes de tabous et de représentations sociales mettant ainsi en péril la bonne santé des personnes menstruées et leur conditions de vie. Autrement dit, elles sont l'exemple d'une inégalité de santé liées au genre.</p> <p>Ce projet sur la précarité menstruelle, en informant, sensibilisant l'ensemble de la population marseillaise sans distinction de genre et en renforçant le pouvoir d'agir des jeunes filles et femmes concernées, participe ainsi à réduire les inégalités de santé entre les femmes et les hommes.</p> <p>Comme toute action de prévention et de promotion de la santé, il est toutefois difficile d'observer des changements de comportements, d'une part sur du court terme, ensuite de les quantifier et enfin de les attribuer exclusivement en conséquence de cette action, c'est pourquoi nous parlons de « participation » à la réduction des inégalités de santé entre les femmes et les hommes.</p>
<p>PERSPECTIVES</p>	<p>À Marseille : Continuer la diffusion sur tout Marseille pour toucher un maximum de marseillais, notamment les plus jeunes (élèves de primaire) et les adultes qui sont encore peu touchés à ce jour.</p> <p>Hors Marseille : L'action a été relayée lors de la participation de la Ville de Marseille à différentes réunions ou événements de réseaux de villes : CUF, France urbaine, territoires solidaires, etc. Le projet a présenté à de nombreux partenaires de Villes et Pays africains qui pourraient le décliner : Guinée Bissau, Mauritanie, Rwanda, Côte d'Ivoire, Bénin, etc.</p>
<p>CONTACTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Emeline TUR - etur@marseille.fr ➤ Aurélie SCHALLER - aschaller@marseille.fr

THÉMATIQUE

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ DES JEUNES

AUBAGNE

LE PROJET JASS : UN PROGRAMME INNOVANT DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS CHEZ LES JEUNES

PROJET EN COURS (2024-2026)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville d'Aubagne
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Centre Hospitalier Valvert
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">› Accueil du projet› Soutien logistique› Mise en relation› Communication
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none">› ARS Provence-Alpes Côte d'Azur› Centre Hospitalier Valvert› Hôpitaux de Provence› Aubagne en Provence› Planet Youth› Aix Marseille Université› Académie d'Aix-Marseille› Institution Sainte Marie› Collectif Santé Jeunes Aubagne Pays de l'Étoile› DAC 13 Sud› Addiction Méditerranée› Groupe addap13› Sport dans la ville› Codeps Bouches-du-Rhône› CPTS Pays d'Aubagne et de l'Étoile› Centre médical du Lion› Centre de santé Aubagne› C.P.M.S› OMSport Aubagnais
BUDGET	200 000€ Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none">› ARC PACA, en recherche d'autres partenaires pour pérenniser le projet

CONTEXTE	ARS PACA dans le cadre du CNR Santé.
OBJECTIFS	Réduire les addictions chez les jeunes.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Ce projet est financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA, dans le cadre du CNR Santé, porté par l'Hôpital VALVERT (plus particulièrement son secteur 4 qui comprend le CMP enfants et adolescents d'Aubagne), et accueilli par la Ville d'Aubagne.</p> <p>Il s'agit d'un projet de prévention primaire basé sur une action communautaire impliquant l'ensemble des acteurs qui gravitent autour des jeunes. C'est un projet pilote, innovant et expérimental sur le plan national qui est financé pour l'instant sur 2 ans. Le public ciblé est celui des élèves des classes de 3^e et de 4^e des 4 collèges aubagnais.</p> <p>L'idée directrice est de créer un environnement protecteur pour les jeunes en impliquant l'ensemble des parties prenantes : des chercheurs aux parents en passant par les décideurs et les acteurs locaux de soin et de prévention, afin de différer leurs premières consommations et en leur proposant le sport comme alternative, ainsi que le développement de leurs compétences psycho-sociales.</p>

	<p>Ce projet est inspiré d'un programme probant de prévention communautaire qui s'est déroulé en Islande : le programme « Planet Youth ». Nous avons décidé d'adhérer à ce programme qui a permis une baisse significative des consommations en alcool, tabac et cannabis chez les jeunes de ce pays. Sur une période de 10 ans, une réduction de 46% du nombre de jeunes s'étant enivrés au cours des 30 derniers jours et une baisse de 60% de la consommation d'alcool, de tabac et de cannabis ont été mesurées.</p> <p>Depuis le déploiement de ce modèle en Islande, la prévalence des addictions parmi les adolescents a continuellement et fortement baissée. À la suite de ces résultats, une trentaine d'autres pays ont adopté le modèle avec succès, et certains ont produit des données scientifiques quant à la transférabilité du projet, comme l'Écosse.</p> <p>L'équipe projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> › 1 coordinatrice de projet à temps plein : Mme SUCCI. › 2 chercheuses du laboratoire de santé publique de l'université d'Aix-Marseille : Mme Aurélie TINLAND et Mme Camille GUERIN. Cette dernière rejoindra notre équipe à temps partiel (30%) à partir du 1^{er} janvier 2025 en tant qu'ingénieure en santé publique. <p>Elles étudieront les conditions de transférabilité et de duplication du programme islandais de prévention à notre territoire. Ce programme permettra donc d'identifier et de renforcer les synergies possibles entre les différents acteurs et d'affiner les réponses à un niveau territorial par un apport du travail de recherche.</p> <p>Il comprendra différentes phases, dont les principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Passation d'un questionnaire auprès des élèves de 3^e des collèges d'Aubagne. › Analyse des données et diagnostic des besoins par notre partenaire « Planet Youth ». › Mise en place d'actions au niveau local par des « conseils de proposition citoyens » impliquant les acteurs locaux (municipaux, associatifs, équipes de soin de Valvert, libéraux, collèges), les familles et les jeunes. <p>Ce cycle devrait se répéter sur 2 années au minimum, 5 ans sont préconisés par Planet Youth.</p>
IMPLICATION DES JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> › Le Conseil Municipal des jeunes a réalisé le logo. › 400 collégiens ont répondu à un questionnaire. › Les jeunes seront impliqués dans les actions qui découleront des données locales issues des questionnaires.
RÉSULTATS ET ÉVALUATION	<p>Nous sommes en début de programme mais des équipes de recherche de l'université d'Aix-Marseille sont associées au projet : celle du Laboratoire de Santé Publique et celle de STAPS Sciences du Mouvement.</p>
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Taille de la commune › Culture du travail de réseau
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Financement incomplet
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Associer les acteurs avec l'ensemble des citoyens pour améliorer l'environnement des jeunes permettra de lutter de façon égalitaire. L'avis des citoyens compte autant que celui des acteurs du monde politique. Des politiques de soutien à la parentalité pourront aider les familles les plus en difficulté.</p>
PERSPECTIVES	<p>Continuer le programme, le dupliquer à d'autres territoires.</p>
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> › Céline SUCCI - celine.succi@ch-valvert.fr

BESANÇON

POUR DES ESPACES DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ : AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES CENTRES DE LOISIRS DE LA VILLE

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Besançon
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Direction Santé Publique
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Pilotage
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Direction Vie des Quartiers › Département Architecture et Bâtiments › ATMO BFC
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 5 000€ Budget d'investissement : 3 000€</p> <p>Contribution de la collectivité : moyens humains et financiers</p>

CONTEXTE	Contexte réglementaire et charte villes et territoires sans PE (perturbateurs endocriniens).
OBJECTIFS	Améliorer la qualité de l'air intérieur.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	Étapes réglementaires + plan d'actions.
IMPLICATION DES JEUNES	Sensibilisation à la qualité de l'air intérieur réalisée par le service Promotion Prévention de la Santé de la Direction Santé Publique dans les centres de loisirs (2022 : 2 séances dans 4 accueils de loisirs pour un total de 160 enfants concernés) + exposition sur les perturbateurs endocriniens dans un centre de loisirs.
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> › Plan d'actions sur chaque établissement › Mesures de polluants + communication › Participation au GT SQAI RfVS › Présentation de la démarche au CEREMA › Organisation d'une journée sur les pollutions invisibles
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Compétences en interne › Accompagnement ATMO BFC › Implication des directions
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Contraintes budgétaires
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	Centres de loisirs situés dans les quartiers prioritaires de la Ville.
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> › Anne Sophie TRANCHEFEUX - anne-sophie.trancheveux@besancon.fr › Géraldine ALAJOUANINE - geraldine.alajouanine@besancon.fr

MARSEILLE

OH MES GÂTÉS, UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION CO-CONSTRUITE AVEC LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES POUR AGIR EN PRÉVENTION DES RISQUES POUR LA SANTÉ DE LA SUREXPOSITION AUX ÉCRANS

PROJET TERMINÉ (septembre 2023 - septembre 2024)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Marseille
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Service de prévention et promotion de la santé
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<p>La collectivité a initié, porté et financé le projet dans le cadre d'un plan d'action ambitieux 2024 « écrans et santé », qui constitue une nouvelle thématique dorénavant portée par le service.</p> <p>Ce plan comprenait : le renforcement du soutien financier aux opérateurs intervenant dans ce champ, l'accompagnement de nouveaux opérateurs (ingénierie de projets), l'accompagnement des services et structures du territoire sur une fonction diagnostic des besoins et développement d'actions, l'organisation d'un colloque à destination des professionnels et du grand public (avec publication d'actes), la réalisation d'une campagne de communication.</p>
PARTENAIRES	<p>Pour la campagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Service de la jeunesse et de l'action éducative › Conseil municipal des jeunes › Association Lève les yeux › Service de la communication externe › Bibliothèques municipales <p>Pour le colloque :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Hôpital Valvert › AP HM › Hôpital Edouard Toulouse › CRPS 13 › CODEPS 13 › Union des centres sociaux 13 › Commission nationale d'experts mandatée par le gouvernement › UNESCO › Aix Marseille Université › Lève les yeux › Association ASMA › Philippe Meirieu › Conseil municipal des jeunes
BUDGET	<p>40 000€</p> <p>(colloque + diffusion campagne de communication sur toute la Ville de Marseille et dans l'ensemble des écoles, bibliothèque, crèches et centres sociaux, etc.)</p>

<p>CONTEXTE</p>	<p>En quelques décennies, la multiplication des technologies numériques a révolutionné nos manières de communiquer, de se déplacer, de travailler, de se divertir, de se rencontrer.</p> <p>Nos vies ont été bouleversées par une multitude d'écrans et autres objets connectés, du premier ordinateur au dernier smartphone ne quittant plus notre poche. Toute la société a plongé dans un véritable bain numérique à une vitesse inégalée : écoles, administrations, transports, médias, etc. Chaque secteur a désormais sa plateforme, voire son application, et il devient presque inimaginable de s'en passer.</p> <p>Aujourd'hui, les foyers français sont équipés en moyenne de plus de 10 écrans. Dans un tel contexte, le temps passé devant ces derniers ne cesse d'augmenter, notamment chez les enfants et jeunes qui passent désormais 10 fois plus de temps sur les écrans qu'à lire !</p> <p>Or, la surexposition aux écrans et leur usage excessif peut avoir de nombreux impacts sur nos vies et notamment sur la santé. Nous savons qu'un mauvais usage peut entraîner des troubles du sommeil, de la vue et favoriser du fait de la sédentarité, le surpoids qui est un des déterminant des pathologies chroniques tel le diabète et les maladies cardiovasculaires.</p> <p>La surexposition aux écrans a aussi des impacts sur le développement cognitif, de même que sur la santé mentale. Les dernières études scientifiques démontrent des corrélations en termes de baisse d'estime de soi, de dépendance, d'isolement, d'augmentation du mal-être et de l'anxiété, sans oublier les contenus choquants qui peuvent affecter et traumatiser les enfants et les jeunes.</p> <p>Sur le terrain, les professionnels en contact quotidien avec les enfants et les jeunes alertent et font remonter leurs constats et inquiétudes au sujet de l'impact des écrans sur la santé des jeunes. L'ensemble des éléments de diagnostics réalisés à l'occasion de concertations pour la définition des orientations prioritaires en santé des programmes locaux de politique publique sur le territoire de Marseille (PLSP / Cités éducatives / PEDT) ont fait remonter comme prioritaire la problématique de l'impact des écrans sur la santé des enfants et des jeunes.</p> <p>Les constats partagés dans ce cadre sont préoccupants : retard d'acquisition (langage, motricité, apprentissages), impacts négatifs sur la santé mentale. Les professionnels de proximité font remonter leur sentiment d'impuissance, ils se sentent démunis et ont besoin d'être outillés. La question de la parentalité confrontée aux usages des écrans est également un sujet prégnant et d'autant plus en contexte de précarité où les familles sont souvent repliées au domicile, sur les écrans, car les espaces publics sont insécurisants en raison de la présence des réseaux de narcotrafiquants. L'impact de l'usage des écrans par les parents est également un fait préoccupant.</p> <p>La prévention des impacts délétères pour la santé d'un mésusage des écrans ne peut passer que par une approche multidimensionnelle, intersectorielle et pluridisciplinaire.</p> <p>Or le service santé a pu constater une absence de dialogue au sujet des écrans entre les différents professionnels, de même que l'absence d'espaces pour partager les constats, les connaissances disponibles, et les actions prometteuses ou inspirantes.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Sensibiliser le grand public, les jeunes et les familles aux impacts de la surexposition aux écrans sur la santé. › Initier une dynamique de mise en réseaux intersectoriel pour décloisonner (les acteurs de la prévention n'étaient pas en contact avec les acteurs du soin). › Favoriser les échanges entre acteurs de la santé, acteurs de l'éducation, de l'action sociale et médico-sociale, de la recherche et plus largement acteurs de la société civile, parents, familles. › Favoriser une prise de conscience, partager et diffuser les connaissances disponibles pour agir ainsi en prévention et en promotion d'un usage raisonné des écrans.

DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>› L'organisation du colloque « jeunesse et écrans : un enjeu de santé » qui a eu lieu à l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2024, ainsi que la conception d'une campagne de communication à destination du grand public « Oh mes gâtés », élaborée en partenariat avec les élus du Conseil Municipal des jeunes, s'inscrit dans cette dynamique.</p> <p>Le colloque, animé et modéré par Philippe Meirieu chercheur émérite en sciences de l'éducation, a permis de partager l'état des connaissances disponibles et d'ouvrir un espace d'échanges et de débats pour partager les préoccupations des professionnels ainsi que celles des parents.</p> <p>Le colloque a été aussi l'occasion de restituer le rapport de la commission nationale d'experts issus de la société civile mandatée par le gouvernement, publié en mai 2024 « Enfants et écrans, à la recherche du temps perdu ».</p> <p>› Une campagne de communication (co-construite par le Conseil Municipal des Jeunes et le service Prévention et promotion de la Santé) a été présentée en clôture du colloque et fait l'objet d'une diffusion dans les espaces publics, les bibliothèques, les crèches et les écoles jusqu'à la fin de l'année.</p>
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Co-construction des 6 affiches de la campagne (2 séances de formation + 10 séances en atelier + plusieurs réunions avec le service communication pour mise en forme et finalisation).</p>
FACTEURS FAVORABLES	<p>› Le plan d'actions porté par la Direction de la Santé a permis de favoriser une dynamique intersectorielle et pluridisciplinaire, transversale à l'ensemble des directions de la Ville concernées.</p> <p>› Une campagne de prévention publique de cette ampleur sur la surexposition aux écrans est une première en France, elle a été conçue par des jeunes, pour les jeunes, ces derniers ayant choisi également de s'adresser aux parents, aux familles.</p>
FACTEURS DÉFAVORABLES	<p>Il n'existe pas de politique publique constituée sur le sujet (le projet a démarré bien avant la décision du gouvernement de nommer une commission pour produire un rapport et des préconisations). C'est donc un terrain assez vierge (peu d'acteurs acculturés) à défricher avec d'énormes besoins, mais peu d'acteurs et beaucoup de controverses en raison du poids du lobbying de l'industrie du numérique.</p>
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>La raison d'être initiale du plan d'actions : les nombreuses remontées de terrain venant des acteurs de proximité en contact avec des familles et enfants en situation de précarité. La question de la surexposition aux écrans est d'autant plus prégnante en QPV en raison de l'insécurité liée aux trafics de drogue qui induit un auto-confinement à la maison, repliés derrière les écrans, ainsi qu'une absence d'alternatives. Les remontées de terrain démontraient des impacts très inquiétants sur la santé des enfants mais aussi en intrafamilial, en milieu scolaire, etc. Il devenait donc urgent de prendre en compte ce nouvel enjeu de santé publique et notamment pour agir en faveur de la réduction des inégalités de santé. Par ailleurs, en population générale, les impacts sont tout aussi préoccupants et notamment dans le champs de la santé mentale.</p>
PERSPECTIVES	<p>Continuer la diffusion de la campagne (qui n'est pas datée), diffuser les actes, et poursuivre le développement pluridimensionnel de cette nouvelle thématique sur le territoire de Marseille. À titre d'exemple, une des prochaines étapes : répondre à la demande spécifique de deux centres de santé communautaires marseillais qui souhaiteraient être accompagnés pour prendre en compte les liens entre écrans et santé dans leur contexte spécifique de centres de santé implantés au coeur des QPV.</p>
CONTACT	<p>› Laetitia MARTINET – lamartinet@marseille.fr</p>

RENNES

NOZ'AMBULE : MISSION PORTANT SUR UNE ACTION DE PROMOTION DE LA SANTÉ, DE PRÉVENTION ET DE RÉDUCTION DES COMPORTEMENTS À RISQUE LORS DES PRATIQUES FESTIVES INFORMELLES

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Rennes
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Direction Santé Publique › Direction Santé Publique Handicap › Mission Promotion Santé Territoires › Opérateur associatif
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Pilotage
PARTENAIRES	› Association Addictions France : coordination
BUDGET	<p>184 719€</p> <p>Contribution de la collectivité : 164 719€</p> <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agence Régionale de Santé : 8 000€ › MILDECA : 12 000€

CONTEXTE	<p>La Ville de Rennes est confrontée à l'évolution des pratiques festives sur son territoire, généralement associées à des consommations de produits psychoactifs et des pratiques d'alcoolisation excessive. Ces conduites engagent des risques pour la santé et le bien-être pour les personnes qui les prennent, notamment les plus jeunes, et sont également sources de troubles (nuisances sonores, dégradations, déchets, etc.) pour les habitants.</p> <p>La municipalité a depuis 2005, en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs, mis en place une stratégie d'intervention articulée autour de différentes mesures et actions de prévention, destinées à accompagner les regroupements festifs et la fréquentation nocturne de l'espace public en centre-ville.</p> <p>La diversité des situations rencontrées amène la Ville de Rennes à adapter en permanence les actions déployées, en privilégiant selon les cas, la prévention, l'accompagnement ou la sanction, tout en suivant une approche globale et une logique de continuum préventif :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Le dispositif Noz'ambule, au départ expérimental, fonctionne depuis le 1^{er} octobre 2008 pour assurer une présence sociale de prévention et réduction des risques sur l'espace public, en alliant bienveillance, réduction des risques et vivre ensemble. › Entre 2008 et 2011, le dispositif s'est adapté et a été évalué à 2 reprises (en 2009 et 2011). La période 2011-2014 a permis d'élaborer de nouvelles modalités d'intervention du dispositif visant une cohérence plus grande entre le début de soirée et le cœur de la fête. La période 2014-2017 a été en continuité avec la précédente, en recherchant à renforcer de nouveau la cohérence entre les interventions de prévention par les pairs et celles des professionnels, et en expérimentant de nouvelles actions avec l'intégration de bénévoles au dispositif (intervention dans les établissements de nuit, en lien avec la charte de la vie nocturne) et la mise en place de temps de présence en journée pour faire connaître le dispositif. › Les périodes 2017-2020 et 2020-2023 ont également connu une évolution des modalités d'intervention, toujours en cohérence avec les précédentes. <p>Le bilan réalisé sur la période du dernier marché public est positif. La Ville de Rennes est satisfaite du format actuel et des ajustements qui ont pu être effectués, qui permettent de rester souples et réactifs face aux évolutions des pratiques festives sur l'espace public.</p>
----------	---

OBJECTIFS	<p>Le dispositif Noz'ambule est à la fois conçu comme un outil de médiation sur l'espace public, d'actions de prévention et de réduction des risques, ainsi que comme un outil de veille concernant l'évolution des pratiques festives, des consommations de produits psychoactifs et des phénomènes rencontrés sur l'espace public. Ses objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Accompagner l'adoption de comportements favorables à la préservation de la santé et du bien-être. › Limiter les prises de risque du public durant les pratiques festives informelles. › Améliorer la qualité de vie, le respect des espaces et des temps communs, la quiétude des riverains et des habitants, et contribuer à réguler les conflits d'usage au cours des soirées. › Prévenir et limiter les comportements discriminants et violents.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>6^e marché public (2024-2026) remporté par l'Association Addictions France, en co-portage avec Prévention plurielle (LMDE).</p> <p>Une stratégie globale articulée autour de différents temps d'intervention :</p> <p>1. LES « BEFORE » : 2 binômes LMDE, interventions en cités universitaires (Villejean, Beaulieu, Patton, Sévigné) et lieux de vies jeunes (FJT, résidences, etc.) en amont des soirées, de 18h30 à 20h30.</p> <p>2. LES SORTIES NOZ'AMBULE : 40 interventions sur l'espace public les jeudis et vendredi soirs, 8 intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Déambulation: 2 binômes Prévention plurielle (LMDE) de 21h à minuit sur l'espace public et dans les parcs et jardins du centre-ville. › Un espace de prévention fixe (camionnette) : un minimum de 4 intervenants par soir, de 22h30 à 2h/3h sur l'espace public et dans les parcs et jardins du centre-ville. <p>3. LES « AFTER » : espaces de prévention et RDR auprès d'établissements de nuit, de minuit à 4h en partenariat avec les bars, bars de nuit et discothèques.</p> <p>4. LES TEMPS DE PRÉSENCE EN JOURNÉE : 2 fois/semaine en établissements ou structures jeunesse : lycées, Maison des Jeunes et de la Culture, Maisons de Quartier, etc. Les équipes sont complétées par un professionnel d'une des structures ressources suivantes : Pôle Addictions Précarité du CHGR (CSAPA), Liberté Couleurs, le Planning familial, le 4 Bis-Information Jeunesse, Aides. Des bénévoles sont également intégrés au dispositif afin de participer aux différentes actions et temps d'intervention, dans un objectif de valorisation et de prévention par les pairs.</p> <p>5. Autres temps forts, en partenariat avec les universités, structures associatives, etc.</p>
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Intégration de volontaires en Service Civique et de bénévoles dans les interventions.</p>
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<p>Auto-évaluation du prestataire via une fiche de synthèse des soirées :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Nombre de jeunes rencontrés. › Lieux de rassemblement. › Profils/caractéristiques. › Ambiance de la soirée : consommations observées, niveau sonore, tensions, prises en charges infirmières. › Entretiens réalisés/thématiques abordées. › Orientations effectuées. › Matériels distribués. › Partenariats avec les acteurs de proximité. <p>Instances de suivi (Groupe de Suivi Technique en moyenne toutes les 8-10 interventions) et de pilotage (1 par an ou par marché public).</p>
PERSPECTIVES	<p>Renouvellement et ajustement de l'action pour répondre aux évolutions des problématiques rencontrées.</p>
CONTACT	<p>› Maël ROUGERIE - mael.rougerie@ville-rennes.fr</p>

THÉMATIQUE

LIEUX D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE

NANTES

AMBASSADEURS EN SANTÉ MENTALE – DÉSTIGMATISER LA SANTÉ MENTALE EN DÉVELOPPANT UNE DÉMARCHE « D’ALLER-VERS » LES 16-25 ANS

PROJET EN COURS (depuis 2023)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville et Métropole de Nantes
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Solipsy › Unis Cités Pays de la Loire › Maisons des Ados 44
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Orientation politique › Financement › Lien avec les partenaires du territoire › CLSI
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › CPAM › DSDEN 44 › PTSM 44 › CEMEA › CLSM de Nantes › etc.
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 41 600€</p> <p>Contribution de la collectivité : 4 000€</p> <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Ville de Nantes › CPAM › ARS › ARHM › Préfecture

CONTEXTE	<p>Contexte national :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Une dégradation de la santé mentale des ados : les résultats de l'enquête nationale en collèges et en lycées chez les adolescents sur la santé mentale et les substances (EnCLASS) ont été publiés le 9 avril 2024. Ils révèlent que 14% des collégiens et 15% des lycéens présentent un risque important de dépression. Réalisée sur près de 10 000 élèves du secondaire entre 2018 et 2022, l'étude montre que la proportion de collégiens percevant leur santé comme excellente a connu une baisse significative par rapport à la période 2010-2018 et que cette baisse concerne davantage les filles que les garçons. › La santé mentale, grande cause nationale 2025. <p>Pour agir et participer à l'amélioration de la santé mentale et du bien-être des jeunes, le dispositif Ambassadeur de la Santé Mentale s'est implanté depuis 2023 sur le territoire de Nantes Métropole. Ce projet est la déclinaison locale d'un programme développé par la fondation ARHM et essaimé en Loire-Atlantique par Solipsy, Unis-Cité et la Maison des Ados. Il consiste à faire intervenir des équipes de volontaires en service civique sur des actions de prévention et de sensibilisation à la santé psychique, de pairs à pairs auprès de groupes de jeunes. L'objectif général du projet « Ambassadeurs en Santé Mentale » est de proposer des actions de « pair à pair » et d'engagement citoyen à destination des jeunes les plus vulnérables. Le programme cherche également à obtenir des impacts sociaux sur le moyen et long terme, notamment en matière de prévention du décrochage scolaire et de réduction de la stigmatisation des problématiques psychiques en particulier chez les jeunes.</p>
-----------------	--

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> › Réduire la stigmatisation en santé mentale. › Favoriser le repérage des jeunes en souffrance psychique. › Orienter vers les dispositifs locaux de prévention et de soin.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Le projet « Ambassadeurs santé mentale » se décline en plusieurs étapes successives :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Transfert d'expertise de la fondation ARHM aux porteurs locaux - Recrutement des jeunes en service civique de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans si en situation de handicap) par le biais d'Unis-Cité. › Formation et accompagnement des jeunes volontaires en service civique. › Identification et mobilisation des structures bénéficiaires de l'intervention. › Conception et mise en œuvre des interventions par les pairs. › Évaluation de l'impact : la qualité du projet sera évaluée à partir de questionnaires de satisfaction à l'attention des services civiques, des jeunes et des partenaires.
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Les ASM sont des jeunes qui font le choix de s'engager pendant 8 mois dans un service civique et spécifiquement sur ce dispositif santé mentale à mi-temps. C'est une action volontaire au service de l'intérêt général.</p>
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Portage politique territorial du sujet de la santé mentale. › Maillage territorial déjà présent (PTSM44, CLSI, etc.). › Identification par les partenaires des structures porteuses. › Recrutement des volontaires adapté à la mission.
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Manque de visibilité sur la pérennité des financements.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Toucher tous les jeunes y compris dans les QPV. › Faciliter l'accès aux dispositifs de santé et de soins. › Créer une dynamique territoriale de médiation en santé.
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> › Penser les interventions en territoires ruraux. › Permettre à plus de jeunes de s'engager. › Diversifier les lieux d'intervention des ASM (Maisons de quartier, etc.).
CONTACTS	<ul style="list-style-type: none"> › Pauline BUBENDORFF - p.bubendorff@solipsyasso.org › Julien COUE - julien.coue@mda.loire-atlantique.fr

PARIS

LE QUARTIER SANTÉ DU QUARTIER JEUNES (QJ), UN LIEU D'ACCUEIL INCONDITIONNEL AU CŒUR DE PARIS

PROJET EN COURS (2021-2026)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Paris et Région Île-de-France
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Direction de la Santé Publique de la Ville de Paris › Service Promotion de la santé et réduction des risques
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	Coordination du projet
PARTENAIRES	<p>Quartier Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Direction Jeunesse et Sport de la Ville de Paris (DJS) › Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris (DAE) › Direction des Solidarités de la Ville de Paris (DSOL) › Mission Locale › Association point d'accès aux droits APASO - Association pour la Prévention, l'Accueil, le Soutien et l'Orientation (juristes-avocats) › Association d'aide au logement (CLAJ-Comité pour le Logement Autonome des jeunes) › CIDJ (Centre d'Information et d'Orientation Jeunesse) › Restos du Cœur <p>Quartier santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Associations de santé mentale : APASO, le Passage, l'Époc, Paradoxes › Les consultations jeunes consommateurs (CJC) de la Corde Raide et Opelia Charonne, Emergences › Association de lutte contre le Sida : le Comité des familles › Association de médiation en santé : Migrations santé
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : Pour le Quartier santé du Quartier Jeunes : 2 ETP agents de la Ville (1 coordinatrice et 2 psychologues à mi-temps). 15 000€ de frais de fonctionnement annuel (matériel, prestations). 111 400€ de soutien aux associations.</p> <p>Contribution de la collectivité : Pour le Quartier Jeunes : Budget d'investissement (lieu) et de fonctionnement pour les ETP de la DSP, de la DJS et de la DSOL. Pour le Quartier santé : le budget d'investissement.</p>

CONTEXTE	<p>En septembre 2021, à la suite d'un projet porté par la DJS, le Conseil de Paris a ouvert un nouvel équipement jeunesse, le Quartier Jeunes (QJ), dans les locaux de l'ancienne Mairie du 1^{er} arrondissement de Paris.</p> <p>Ce nouvel équipement, ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans, est pensé pour que les jeunes puissent y trouver un accueil inconditionnel et des réponses concrètes pour les accompagner dans leur parcours d'autonomie.</p> <p>C'est un lieu universel, accueillant, bienveillant et convivial situé dans un bâtiment prestigieux en face du Louvre. Celui-ci propose une programmation évolutive et une gouvernance participative avec plusieurs collègues (institutionnel, associatif, entreprise, jeunes).</p> <p>L'ensemble du projet a été conçu avec des jeunes dans le cadre de concertations qui ont abordé l'ensemble des sujets ayant trait à l'équipement et à son organisation : nom, aménagement, services proposés (accueil, orientation, Insertion, emploi, culture, accès aux droits).</p>
-----------------	---

	<p>La question de la santé a été particulièrement abordée par les jeunes. Les conclusions de ces concertations ont orienté l'élaboration du projet qui a guidé la création du Quartier santé. Les jeunes ont souhaité pouvoir trouver des réponses en matière de santé mentale, de sexualité et d'accès aux dépistages. Au-delà de thématiques particulières, il s'agit surtout de construire un projet global de promotion de la santé.</p> <p>Le dispositif santé de QJ s'inscrit également dans la continuité de la réflexion entamée lors des assises parisiennes de la santé en 2017, qui, en réponse au projet d'Espace Santé Jeunes, préconisait non seulement de créer un lieu dédié à la santé pour les jeunes mais également de faire venir des professionnels de santé dans des lieux déjà fréquentés par les jeunes.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Le Quartier santé a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Promouvoir la santé dans une approche globale. › Sensibiliser aux questions de santé les jeunes et les professionnels du QJ. › Contribuer à réduire les inégalités sociales en accordant une importance particulière aux jeunes les plus vulnérables. › Évaluer et accompagner les orientations vers le droit commun.
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<p>Les activités du Quartier santé s'inscrivent dans la conception de la santé définie par l'Organisation mondiale de la santé. Les actions intégrées ont pour ambition de prendre en compte cette vision globale et de ne pas se limiter aux questions d'accès aux soins. L'accompagnement en santé des jeunes prend en compte leur individualité et leur vulnérabilité en interaction avec leur environnement et l'ensemble des déterminants de la santé.</p> <p>En pratique, le Quartier santé se situe au même étage que les autres quartiers de Quartier Jeunes et notamment, le Quartier conseil avec le point d'accès aux droits et le CIDJ (Centre d'information et d'orientation jeunesse), le Quartier emploi avec le Pôle Paris Emploi (PPE) et la mission locale, le Quartier évasion avec le kiosque jeunes et le Quartier solidarité avec l'association des Restos du Cœur et les assistantes sociales.</p> <p>Les jeunes viennent majoritairement au Quartier Jeunes pour d'autres motifs que la santé. Cependant, l'unité de temps et de lieu proposé par le projet, permet aux jeunes de se familiariser avec les services proposés en matière de promotion de la santé. Par exemple, un jeune peut venir au Quartier Jeunes pour une question d'orientation et/ou d'accès à la culture, et découvrir ce faisant les possibilités de soutien psychologique, de conseils santé ou de dépistage VIH, VHB, VHC. La plupart du temps, il y a accès directement, sans RDV et gratuitement, ce qui permet à de nombreux jeunes de passer le pas.</p> <p>23 professionnels de 12 associations différentes se mobilisent afin d'assurer une offre en santé mentale, en santé sexuelle et en réduction des risques.</p> <p>Les modalités d'intervention de ces professionnels se déclinent en permanences d'accueil d'écoute hebdomadaires, en actions collectives hebdomadaires ou mensuelles et/ou par des actions ponctuelles lors d'événements santé ou organisés par le Quartier Jeunes tout le long de l'année.</p> <p>Ainsi tous les après-midis, les jeunes peuvent avoir accès à des psychologues gratuitement et sans rendez-vous. Les mercredis après-midi, ils peuvent rencontrer une infirmière sexologue ou échanger sur les addictions avec des professionnels de Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) et/ou réaliser un dépistage rapide VIH, VHB, VHC. Les jeudis, ils peuvent s'exprimer au travers d'un atelier d'art thérapie et le vendredi être accompagnés dans la constitution de leur dossier d'accès aux droits santé tels que la complémentaire santé solidaire, l'AME ou un bilan de santé.</p> <p>Le Quartier santé est aujourd'hui un lieu ressource pour de nombreux jeunes, mais également un lieu d'expérimentation unique dans « l'aller-vers » en promotion de la santé et santé mentale. Le fait de ne pas avoir de jeunes captifs et venant avec une demande claire bouscule de nombreux professionnels dans leurs pratiques, mais génère de la créativité, de l'adaptation et un savoir-faire qu'il serait intéressant de capitaliser pour faire évoluer les pratiques.</p>

IMPLICATION DES JEUNES	<p>Le collège des jeunes de Quartier Jeunes se réunit régulièrement pour échanger sur l'ensemble des services proposés par le Quartier Jeunes.</p> <p>Un nouveau Quartier engagement vient de voir le jour en 2025. Le Quartier santé prévoit une collaboration avec ce nouveau quartier afin d'y inclure la dimension engagement des jeunes dans les projets santé.</p>
RÉSULTATS ET ÉVALUATION	<p>Depuis 2021, le Quartier santé a reçu 9 600 jeunes majoritairement âgés de 20 à 25 ans (50% sont parisiens et 50% sont franciliens), 63% sont des étudiants (38% sont étudiants français, 25% sont étudiants étrangers).</p> <p>La majorité des jeunes sont repérés et orientés par les médiateurs de Quartier Jeunes, les conseillers du CIDJ, de la Mission locale ou du kiosque Jeune. Certains jeunes sont en souffrance et sont engagés dans des prises de risques, des processus de marginalisation et nécessitent d'être orientés rapidement et efficacement vers des dispositifs d'accompagnement social et ou de soins.</p> <p>De plus en plus de jeunes arrivent au Quartier santé par le bouche à oreille pour des demandes ponctuelles sur des thématiques précises : consulter un psychologue, faire le point sur sa consommation de produits psychoactifs ou sur sa vie sexuelle ou affective.</p> <p>Les demandes exprimées auprès des psychologues relèvent du soutien psychologique autour d'une souffrance liée au stress, à une tristesse ou à un état dépressif (54% des jeunes reçus), à une souffrance sociale (perte de revenus, de logement, situation administrative dégradée, 27% des jeunes reçus), à une problématique familiale (24%), et ou à un isolement profond (20%).</p> <p>En 2025, 1 798 entretiens ont été réalisés ainsi que 294 actions collectives (art thérapie, théâtre, atelier corps-voix-paroles, groupe de paroles sexo, atelier RDR, café débat, actions d'aller-vers). Le Quartier s'est aussi mobilisé sur 12 événements (Dry January, Saint-Valentin décalée, journée internationale des droits des femmes, forum accès aux droits, santé sexuelle dans tous ses états, jeux olympiques, journée corps normes et sociétés, semaine d'information santé mentale, semaine du handicap, forum estime de soi, etc.).</p>
FACTEURS FAVORABLES	<p>► Dimension politique et stratégique : Quartier Jeunes est né d'une volonté politique, notamment de la Maire de Paris après la crise du COVID-19. La stratégie de ce projet multidimensionnel favorise l'amélioration de plusieurs déterminants sociaux de santé en même temps (l'insertion, le logement, l'accès aux solidarités, l'accès aux droits et l'accès à la santé). Aussi, plusieurs directions de la Ville sont mobilisées.</p> <p>► L'accessibilité : L'accessibilité du lieu est universelle et adaptée au rythme des jeunes, le lieu est en effet gratuit et sans rendez-vous, ouvert du lundi au samedi et en soirée les mercredis, jeudis et vendredis. Facile d'accès, QJ est au centre de Paris, et accessible en métro et RER. Situé dans un quartier très fréquenté, il offre des conditions d'anonymat recherchées par certains jeunes.</p> <p>► La coordination : La coordination du Quartier santé permet une interconnaissance des professionnels, un décloisonnement des pratiques, et un accompagnement des professionnels dans les pratiques de l'aller-vers.</p> <p>► Le partenariat : La diversité des intervenants offre aux jeunes une complémentarité des interventions et des approches.</p> <p>► La MMPCR en mission support : La Mission Métropolitaine des Conduites à Risques (MMPCR), lieu ressource en matière de prévention des conduites à risques pour les professionnels, apporte son soutien en termes de gestion, logistique, méthodologie, de recherche aussi et de prêts d'outils de promotion de la santé au Quartier santé.</p>

FACTEURS DÉFAVORABLES	<p>► Les ressources financières : La majorité du budget de fonctionnement est aspiré par les permanences de psychologues, alors qu'elles pourraient être prises en charge par le droit commun. Cette contrainte laisse peu de budget aux actions de promotion de la santé. QJ santé n'a pas de co-financement pour le moment (inscription PAEJ impossible).</p> <p>► L'accompagnement des situations de détresse aiguës : Le Quartier santé rencontre de nombreuses situations de jeunes très complexes qui nécessitent un accompagnement spécifique et chronophage. Ces situations, pour qui l'orientation est complexe, mobilisent les agents présents.</p> <p>► La communication : La communication auprès des jeunes est exigeante, elle doit être adaptée, rapide, proche de l'expérience des jeunes et participative, et peut bousculer l'organisation des services concernés.</p>
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Les ateliers collectifs et événements dans et hors les murs permettent de mobiliser les jeunes des quartiers prioritaires.</p> <p>Aussi, 250 jeunes inscrits aux Restos du Cœur viennent récupérer un panier repas aux Restos du Cœur tous les jeudis et sont une cible pour nos ateliers et nos actions.</p>
PERSPECTIVES	<p>Après trois ans d'activités, QJ santé propose au travers d'un nouvel appel à projet 2025-2026 de poursuivre les actions menées et de les renforcer, au travers des pratiques « d'aller-vers », transversales, innovantes et créatives s'appuyant sur une approche expérientielle et participative. Les projets culture-santé, de sport santé et santé nutritionnelle sont vivement encouragés ainsi que les projets portant sur les jeunes LGBTQIA+ et les jeunes des quartiers prioritaires ou en grande précarité.</p> <p>Les projets collectifs visant à rompre l'isolement des jeunes et à favoriser les liens sont à développer cette année.</p>
CONTACTS	<p>► Melissa HADOUX - melissa.hadoux@paris.fr</p> <p>► Caroline IZAMBERT - caroline.izambert@paris.fr</p> <p>► Marie-Anne MAZOYER - marie-anne.mazoyer@paris.fr</p>

AUTRES COMMUNICATIONS



ÉVRY-COURCOURONNES

LA COOPÉRATIVE D'ACTEURS EN SANTÉ DES JEUNES

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville d'Évry-Courcouronnes
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › ARS délégation départementale de l'Essonne › Ville d'Évry-Courcouronnes (Direction de la Santé)
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Co-pilotage de la Coopérative d'acteurs › Mobilisation des partenaires › Coordination des actions › Gestion des projets locaux › Animation des instances de concertations (Comités stratégiques)
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Centres sociaux, logements étudiants, espaces jeunesse de la Ville, associations locales de proximité › Établissements scolaires secondaires et supérieurs › Mission locale, prévention spécialisée, PJJ › PMI-S, associations d'addictions et santé mentale
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 60 000€</p> <p>Contribution de la collectivité : Pour les moyens humains : environ 35% du temps de travail de la coordinatrice ASV pour assurer le pilotage de la Coopérative d'acteurs, participer et piloter certains groupes de travail, assurer le suivi des actions et du budget</p>

CONTEXTE	Mise en place de la Coopérative d'acteurs pour la santé des jeunes en 2019 dans le cadre du Contrat Local de Santé, pour améliorer la santé des jeunes, surtout ceux vivant au sein des QPV.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> › Améliorer la connaissance des lieux ressources pour les jeunes en matière d'accès aux droits, de santé sexuelle, de santé mentale et d'addictions. › Encourager les comportements favorables à la santé. › Renforcer les personnes relais dans l'accompagnement des jeunes en mal-être. › Impliquer les jeunes dans les actions de santé. › Développer des actions d'animation pour faire vivre la Coopérative.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>La Coopérative d'acteurs (CA) se réunit 5 fois chaque année sous forme de comité stratégique appelé Com'strat. Pour mener à bien les objectifs, la CA a créé 5 groupes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Santé mentale des jeunes. › Renforcement des compétences psychosociale « CaPableS ». › Forum des acteurs (interconnaissance entre professionnels). › Participation des jeunes au sein de la Coopérative. › Vie affective relationnelle et sexuelle « VRAS ». › Manifestations festives et sportives. <p>La Coopérative d'acteurs santé des jeunes a pour but l'élaboration et l'évaluation de la programmation, l'identification de nouveaux besoins, la mobilisation des partenaires pour mutualiser les expériences et renforcer le réseau.</p>
IMPLICATION DES JEUNES	Implication des jeunes dans un groupe de travail et la co-construction des projets.
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<ul style="list-style-type: none"> › Forte mobilisation des acteurs locaux. › Co-construction de projets entre partenaires du territoire. › Meilleure identification des acteurs de la Ville.

FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Mobilisation inter-institutionnelle. › Forte demande des jeunes en matière de santé et bien-être. › Soutien financier et souplesse que l'ARS nous accordent sur la façon de dépenser les crédits accordés (enveloppe fond de projets).
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Ressources limitées. › Difficultés à toucher tous les jeunes des QPV. › Besoins spécifiques complexes à adresser.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Réduction des inégalités de santé par l'accès à des ressources spécifiques, formation de professionnels pour mieux accompagner les jeunes, sensibilisation sur des sujets de santé mentale et addictions.</p>
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> › Élargissement des formations. › Renforcement des outils d'accompagnement des jeunes. › Développement d'autres actions d'animation pour maintenir la dynamique de la CA.
CONTACT	<ul style="list-style-type: none"> › Sarah GUMBELO - sarah.gumbelo@evrycourcouronnes.fr

JURANÇON

BIEN DANS TA PEAU ! UN PARCOURS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES DÉDIÉ AUX JEUNES ET AUX PERSONNE EN RÉINSERTION

PROJET EN COURS (depuis 2019)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Villes de Jurançon et de Pau																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	➤ Association Léo Lagrange – Maison Sport-Santé																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Relais de détection des publics ➤ Soutien technique ➤ Relais de communication ➤ Complément de financement 																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Association Léo Lagrange ➤ Ville de Jurançon ➤ Ville de Pau ➤ ARS 64 ➤ DDCS 64 ➤ Conseil départemental 64 (insertion) 																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																					
BUDGET	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: #FFD700;"> <th colspan="8">BILAN FINANCIER</th> </tr> <tr> <th>CHARGES</th> <th>Prévision</th> <th>Réalisation</th> <th>%</th> <th>PRODUITS</th> <th>Prévision</th> <th>Réalisation</th> <th>%</th> <th>Commentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Charges directes affectées à l'action</td> <td colspan="4" style="text-align: center;">Ressources directes affectées à l'action</td> <td></td> </tr> <tr> <td>60. Achat</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>70. Vente de marchandises,</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Prestations de services</td> <td>8 280€</td> <td>3070€</td> <td></td> <td>Produits finis, prestations service</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Achat matières et fournitures</td> <td>4 000€</td> <td>5050€</td> <td></td> <td>74. Subventions d'exploitation</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres fournitures</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Etat : préciser le(s) ministère(s)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>61. Services extérieurs</td> <td>2 820€</td> <td>2030€</td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Locations immobilières et mobilières</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Entretien et réparation</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Région (s) :</td> <td>10 000 €</td> <td>25 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Assurance</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Documentation</td> <td>200 €</td> <td>200€</td> <td></td> <td>Département(s) :</td> <td>10 000 €</td> <td>10 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Divers</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>62. Autres services extérieurs</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Intercommunalité(s) EPCI¹</td> <td>15 000 €</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunérations intermédiaires et honoraires</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Publicité, publication</td> <td>1 000€</td> <td>700€</td> <td></td> <td>Commune(s)</td> <td></td> <td>4 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Déplacements, missions</td> <td>4 000€</td> <td>230€</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Services bancaires, autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Organismes sociaux (détailler)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>63. Impôts et taxes</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Impôts et taxes sur rémunération</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Fonds européens</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres impôts et taxes</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>-</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>64. Charges de personnel</td> <td>34 700€</td> <td>37 30€</td> <td></td> <td>Agence de service et de paiement (emplois aidés)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Rémunération des personnels</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Autres établissements publics</td> <td></td> <td>1 66€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Charges sociales</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Aides privées</td> <td>20 000 €</td> <td>10 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres charges de personnel</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>75. Autres produits de gestion courante</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>65. Autres charges de gestion courante</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Dont cotisations, dons manuels ou legs</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>66. Charges financières</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>76. Produits financiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>67. Charges exceptionnelles</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>78. Reports, ressources non utilisées d'opérations antérieures</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="4" style="text-align: center;">Charges indirectes affectées à l'action</td> <td colspan="4"></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Charges fixes de fonctionnement</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais financiers</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Total des charges</td> <td>55 000€</td> <td>50 66€</td> <td></td> <td>Total des produits</td> <td>55 000€</td> <td>50 66€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="8" style="text-align: center;">CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</td> <td></td> </tr> <tr> <td>86. Emplois des contributions volontaires en nature</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>87. Contributions volontaires en nature</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Secours en nature</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>Bénévolat</td> <td>3 600 €</td> <td>3 600€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mise à disposition gratuite de biens et prestations</td> <td>5 000€</td> <td>5 000€</td> <td></td> <td>Prestations en nature</td> <td>5 000€</td> <td>5 000€</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Personnel bénévole</td> <td>3 600€</td> <td>3 600€</td> <td></td> <td>Dons en nature</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>63 600€</td> <td>59 26€</td> <td></td> <td>TOTAL</td> <td>63 600€</td> <td>59 26€</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table> <p>Contribution de la collectivité : Convention pluriannuelle de partenariat CCAS Ville de Jurançon / Association Léo Lagrange : 30 000€ / an (portant globalement sur diverses actions enfance & jeunesse)</p>	BILAN FINANCIER								CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%	Commentaire	Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action					60. Achat				70. Vente de marchandises,					Prestations de services	8 280€	3070€		Produits finis, prestations service					Achat matières et fournitures	4 000€	5050€		74. Subventions d'exploitation					Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s)					61. Services extérieurs	2 820€	2030€		-					Locations immobilières et mobilières									Entretien et réparation				Région (s) :	10 000 €	25 000€			Assurance				-					Documentation	200 €	200€		Département(s) :	10 000 €	10 000€			Divers				-					62. Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) EPCI ¹	15 000 €				Rémunérations intermédiaires et honoraires				-					Publicité, publication	1 000€	700€		Commune(s)		4 000€			Déplacements, missions	4 000€	230€							Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler)					63. Impôts et taxes				-					Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens					Autres impôts et taxes				-					64. Charges de personnel	34 700€	37 30€		Agence de service et de paiement (emplois aidés)					Rémunération des personnels				Autres établissements publics		1 66€			Charges sociales				Aides privées	20 000 €	10 000€			Autres charges de personnel				75. Autres produits de gestion courante					65. Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs					66. Charges financières				76. Produits financiers					67. Charges exceptionnelles				78. Reports, ressources non utilisées d'opérations antérieures					Charges indirectes affectées à l'action									Charges fixes de fonctionnement									Frais financiers									Total des charges	55 000€	50 66€		Total des produits	55 000€	50 66€			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES									86. Emplois des contributions volontaires en nature				87. Contributions volontaires en nature					Secours en nature				Bénévolat	3 600 €	3 600€			Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 000€	5 000€		Prestations en nature	5 000€	5 000€			Personnel bénévole	3 600€	3 600€		Dons en nature					TOTAL	63 600€	59 26€		TOTAL	63 600€	59 26€		
BILAN FINANCIER																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%	Commentaire																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
60. Achat				70. Vente de marchandises,																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Prestations de services	8 280€	3070€		Produits finis, prestations service																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Achat matières et fournitures	4 000€	5050€		74. Subventions d'exploitation																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
61. Services extérieurs	2 820€	2030€		-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Locations immobilières et mobilières																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Entretien et réparation				Région (s) :	10 000 €	25 000€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Assurance				-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Documentation	200 €	200€		Département(s) :	10 000 €	10 000€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Divers				-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
62. Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) EPCI ¹	15 000 €																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Publicité, publication	1 000€	700€		Commune(s)		4 000€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Déplacements, missions	4 000€	230€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
63. Impôts et taxes				-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Autres impôts et taxes				-																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
64. Charges de personnel	34 700€	37 30€		Agence de service et de paiement (emplois aidés)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Rémunération des personnels				Autres établissements publics		1 66€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Charges sociales				Aides privées	20 000 €	10 000€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Autres charges de personnel				75. Autres produits de gestion courante																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
65. Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
66. Charges financières				76. Produits financiers																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
67. Charges exceptionnelles				78. Reports, ressources non utilisées d'opérations antérieures																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Charges indirectes affectées à l'action																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Charges fixes de fonctionnement																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Frais financiers																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
Total des charges	55 000€	50 66€		Total des produits	55 000€	50 66€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
86. Emplois des contributions volontaires en nature				87. Contributions volontaires en nature																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
Secours en nature				Bénévolat	3 600 €	3 600€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 000€	5 000€		Prestations en nature	5 000€	5 000€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																
Personnel bénévole	3 600€	3 600€		Dons en nature																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
TOTAL	63 600€	59 26€		TOTAL	63 600€	59 26€																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																

CONTEXTE

Le projet PEPS (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé) a été lancé en septembre 2019 par « la Maison pour Tous Léo Lagrange » en partenariat avec l'ARS, la DDCS, la municipalité de Pau et la municipalité de Jurançon.

Il vise à promouvoir la pratique régulière d'une activité physique au service de la santé, en proposant des exercices adaptés à tout public pour améliorer le bien-être physique et mental.

Dans ce cadre, un espace Sport-Santé Bien-Être a été aménagé pour offrir aux publics un lieu dédié à l'exercice physique. Cet espace comprend une salle d'activités ainsi qu'un parcours de santé, accessible à tous, dans le but de sensibiliser les publics aux bienfaits de l'exercice physique.

Le projet « Bien Dans Ma Peau » est spécifiquement destiné aux jeunes de 11 à 25 ans, et se décline en deux volets :

- › « **Bien Dans Ma Peau Juniors** » pour les 11-17 ans.
- › « **Bien Dans Ma Peau Insertion** » pour les 16-25 ans.

L'objectif principal de ce projet est d'**encourager la pratique régulière d'une activité physique** tout en sensibilisant les jeunes à l'importance d'un mode de vie sain, comprenant une bonne alimentation, un sommeil réparateur et la gestion du stress.

Le projet débute par un test des capacités physiques des participants afin d'évaluer leur condition physique initiale. Ce test est renouvelé, à la fin du parcours, par un second test similaire pour mesurer les progrès réalisés et l'impact de l'activité physique sur leur santé.

Tout au long de l'année, les jeunes bénéficient d'activités physiques variées, permettant de les initier à diverses disciplines sportives disponibles sur le territoire. Cela inclut des séances de sport adaptées à leurs niveaux et à leurs intérêts, et vise à leur faire découvrir de nouvelles pratiques.

Le projet met également l'accent sur l'importance de l'éducation à la santé, notamment par des ateliers de sensibilisation aux bonnes habitudes de vie (alimentation, hygiène de vie, gestion du stress et du sommeil). Ces actions viennent compléter la dimension sportive en offrant un accompagnement global du bien-être des jeunes.

« Bien Dans Ma Peau » permet ainsi aux jeunes de développer des compétences physiques, de renforcer leur estime de soi et d'adopter des comportements favorables à leur santé, tout en facilitant leur intégration à des structures sportives locales et à un mode de vie plus actif et épanouissant.

Pour élargir les publics cibles de l'accompagnement c'est le projet « Bien Dans Ma Peau » « Insertion 16-25 » a été développé. En 2024, ce dispositif a développé **un objectif d'insertion grâce au sport pour des jeunes de 16-25 décrocheurs scolaires ou sans emploi/formation**. Il a eu pour ambition d'encourager la pratique d'une activité physique tout en sensibilisant aux automatismes et à l'importance d'une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, automatismes, etc.).

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Pour les 11-16 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Insuffler une dynamique collective jeunesse sur la thématique Sport-Santé bien-être sur le département 64. › Accompagner les jeunes issus des différents quartiers (QPV, veille active, etc.) dans une démarche d'activité physique en veillant au respect du faire ensemble, du vivre ensemble et de l'égalité filles/garçons. › Accompagner les jeunes dans leur réflexion par l'intervention de professionnels sur les questions de nutrition/alimentation, addiction, hygiène de vie, estime de soi, etc. › Amener les jeunes vers plus d'autonomie par la découverte d'activités spécifiques et l'apprentissage des bonnes pratiques (ex. vélo). › Créer une passerelle entre les jeunes et les différents clubs sportifs, et faciliter l'inscription (financement – rencontre – intégration). › Sensibiliser aux bienfaits du « plein air » pour la santé physique et mentale par la pratique des sports de nature. › Sensibiliser les jeunes à l'engagement associatif, comprendre la gouvernance et en faciliter l'accès. › Sensibiliser les jeunes aux métiers de l'animation et du sport afin d'enrichir leurs réflexions sur leurs avenir professionnels. › Développer les démarches collaboratives inter structures en faveur de l'accès aux loisirs et aux sports hors les murs. <p>Pour les 16-25 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Conscientiser les bénéficiaires à l'impact de l'activité physique sur la santé. › Autonomiser les pratiques. › Sensibiliser aux bienfaits du « plein air ». › Ramener les jeunes les plus éloignés vers l'emploi. › Les dynamiser et rassurer dans leurs futures démarches.
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<p>Tout au long de l'année, le projet « Bien Dans Ma Peau » propose de nombreuses activités physiques variées pour initier chaque jeune aux différentes possibilités sportives offertes sur le territoire. Ces activités sont adaptées aux différents niveaux et intérêts des participants, leur permettant ainsi de découvrir de nouvelles disciplines et de renforcer leur motivation à intégrer l'exercice physique dans leur quotidien. En complément des activités sportives, des ateliers thématiques sur la santé sont organisés pour répondre aux besoins spécifiques des jeunes. Ces ateliers incluent des actions de sensibilisation à la santé, comme des rencontres avec des nutritionnistes, des ateliers sur la prévention des addictions et des sessions consacrées à la gestion du stress et à la santé mentale. L'objectif est de fournir aux participants les outils nécessaires pour adopter un mode de vie plus sain et équilibré. Le projet met également un accent particulier sur le bien-être, en proposant des activités de détente destinées à favoriser l'estime de soi et à promouvoir une meilleure gestion des émotions et du stress. Ces moments de relaxation permettent aux jeunes de développer leur bien-être personnel, tout en renforçant leur confiance et leur équilibre intérieur.</p> <p>À la fin du parcours, l'objectif est de rendre le jeune plus autonome dans sa pratique physique. Les participants sont encouragés à poursuivre leur activité sportive au sein d'un club sportif. L'orientation vers un club et le choix de l'activité sont réalisés en concertation avec les professionnels du projet, afin de garantir que l'activité corresponde aux attentes et aux besoins du jeune. Une passerelle est notamment faite avec la Ville de Jurançon et son forum des associations (mois de septembre) qui propose un « pass associatif » de 15€ à valoir sur une inscription dans un club. Cette démarche est facilitée par le financement des frais d'inscription grâce à des dispositifs existants comme le « Pass'Sport », et par l'initiation aux activités physiques de proximité.</p> <p>Les jeunes sont également mis en relation avec des associations sportives locales, afin de faciliter leur intégration dans une structure adaptée. Le test final des capacités physiques permet de mesurer les progrès réalisés par le jeune et de mettre en évidence les bienfaits de l'activité physique sur sa santé physique et mentale. Ainsi, le projet vise à offrir un accompagnement complet, tant sur le plan physique que sur le plan mental, afin que chaque jeune puisse développer un mode de vie actif et sain, et continuer à bénéficier des bienfaits du sport après la fin du programme.</p>

	<p>Dans le projet « Bien Dans Ma Peau » 16-25 ans, des rencontres avec différents corps et métiers sont mises en place. Durant 3 mois, une cohorte de 12 personnes participe à un programme à hauteur de 2 fois par semaine, afin de découvrir différentes activités physiques tels que le bootcamp, l'escalade, la randonnée avec pour objectif de développer des compétences pour un retour à l'emploi ou la formation. Chaque activité permet de développer des compétences transversales.</p>
<p>IMPLICATION DES JEUNES</p>	<p>L'engagement associatif joue un rôle crucial dans la construction du jeune en tant que citoyen. Devenir bénévole permet non seulement de participer à un projet collectif, mais aussi de comprendre les valeurs républicaines, de renforcer son insertion sociale et professionnelle et de se sentir acteur dans la société. Dans ce cadre, le projet « Bien Dans Ma Peau » intègre plusieurs initiatives visant à encourager les jeunes à s'impliquer activement dans le monde associatif.</p> <p>Pistes d'engagement associatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <p>› Encourager l'implication des jeunes dans les associations : le projet incite les jeunes à s'engager dans le monde associatif, en leur offrant la possibilité de devenir élu ou dirigeant bénévole. Cela leur permettra de mieux comprendre le fonctionnement des associations, d'apprendre les valeurs républicaines et de découvrir leur rôle dans la société tout en développant des compétences de gestion et de leadership.</p> <p>› Bénévolat lors de manifestations sportives ou sociales : participer à un événement comme bénévole, tel que ceux organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), permet aux jeunes de s'inscrire dans une dynamique collective. Ce type de bénévolat favorise le développement de compétences interpersonnelles et renforce le sentiment d'appartenance à un projet commun.</p> <p>› Rencontres avec des dirigeants associatifs : le projet propose des rencontres avec des dirigeants associatifs de la Maison Pour Tous ou d'autres structures. Ces échanges permettent aux jeunes de mieux comprendre le rôle et les responsabilités des bénévoles dans la gestion associative, tout en créant des opportunités de réseautage pour de futures initiatives.</p> <p>› Mise en place d'un outil d'auto-évaluation personnalisé : un livret d'accompagnement individuel sera fourni à chaque participant, permettant un suivi plus précis et continu de leur parcours. Ce livret sert plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrée continue dans la dynamique de l'action : il aidera les jeunes à rester engagés tout au long du projet en les encourageant à suivre leur progression. • Suivi de l'implication et autonomie : les jeunes pourront consigner leurs expériences, leur participation aux activités et leurs progrès personnels de manière autonome. • Évaluation et objectifs personnels : le livret comportera des sections pour l'évaluation initiale et finale, ainsi que les objectifs personnels fixés au début et à la fin du projet. • Suivi du mode de vie : il inclura des éléments pour suivre l'évolution du mode de vie du participant, comme des exercices de renforcement musculaire à domicile, une évaluation du sommeil, et des notes sur la motivation. • Suivi des présences et bénéfices personnels : le livret contiendra les attestations de présence aux différentes activités (avec tampon de l'association) et des avis personnels sur les bienfaits ressentis à l'issue des ateliers et des activités physiques. <p>Le livret d'accompagnement permettra ainsi de maintenir une vision claire et un suivi personnalisé pour chaque participant, favorisant à la fois l'autonomie, la motivation et l'implication durable dans le projet. Le projet « Bien Dans Ma Peau » ne se limite pas seulement à l'amélioration de la santé physique des jeunes, mais encourage également à devenir des citoyens actifs et impliqués dans des projets associatifs.</p>

RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS

Dimension Description synthétique	Indicateurs proposés	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Commentaires
	Nombre de jeunes mobilisés sur ce projet	350 jeunes confondus	322 jeunes	
	Nombre d'heures des jeunes sur l'année sur cette action	2h/mois x 10 mois x 350 jeunes = 7000 h	7000 h	
	% de jeunes issus des QPV	50%	61 %	
<u>1 - Concernant les moyens / ressources mobilisés par l'action</u>	Nombre de jeunes QPV accompagnés	200	116	
	Nombre de jeunes évalués en début de parcours	100	67	
	Nombre de jeunes évalués en fin de parcours	100	34	
	Pourcentage de filles	50 %	50 11%	
<u>2 - Concernant les réalisations / les activités à produire / les services à mettre en œuvre</u>	stage de piscine	1	3 créneaux	Difficulté pour obtenir un créneau sur une semaine (donc séances différentes)
	Sorties montagne plein air	5 journées	3	
	Nombre de séances de Roller	3 ½ journées	2	
	Nombre de rencontres sportifs pro	4	3	
	Nombre d'ateliers cuisine / nutrition	3 interventions ½ journées	2	
	Bootcamp	3	3	
	Séjour	1	1	

Dimension Description synthétique	Indicateurs proposés	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Commentaires
	Self défense	3	2	
	Comité départemental handisport	2	2 dont une lors des « jeux d'aquitaine »	En attente de notre demande d'investissement
	Journées passerelle vers un club sportif	2	0	Les jeunes repérés sont en réflexion sur le club sportif

Dimension Description synthétique	Indicateurs proposés	Valeurs cibles	Valeurs atteintes	Commentaires
	Après un an : augmentation du nombre de jeune volontaire pour renouveler ce dispositif	50 %	70%	
	Pourcentage de jeunes inscrits dans un club sportif à l'issue du parcours	30 %	0%	Non déterminé à ce jour, les jeunes identifiés pour l'inscription dans un club sportif sont encore en réflexion
<u>3 - Concernant les effets / impacts souhaités de l'action</u>	Augmentation des capacités physiques en pourcentage			
	Amélioration :			
	Sommeil	70 %	72 %	
	Appétit	60 %	52 %	
	Niveau de bien être	80 %	82 %	

FACTEURS FAVORABLES

- › Environnement privilégié géographiquement.
- › Le réseau de partenaires.
- › Politiques publiques en faveur de l'activité physique vecteur de santé.

FACTEURS DÉFAVORABLES

Un public difficile à mobiliser en particulier ceux qui ne fréquentent pas les structures jeunesse.

IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ

- › Accès gratuit permet d'éviter ces inégalités.
- › Orientation des bénéficiaires vers le bilan de santé gratuit porté par la CPAM.

PERSPECTIVES

Déclinaisons en direction des publics fragilisés d'établissement sociaux et médico-sociaux.

CONTACTS

- › Pierre HAMELIN - p.hamelin@ville-jurancon.fr
- › Pierre BREGÉAUX - pierre.bregeaux@leolagrange-pau.fr

SAINT-ÉTIENNE

SAINT-ÉTIENNE : UNE VILLE ENGAGÉE

PROJET EN COURS

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Saint-Étienne
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Ville de Saint-Étienne
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Apport de cohérence globale et de pertinence dans les dispositifs de soutien à la jeunesse
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Saint-Étienne Métropole › Agence Régionale de Santé (Délégation Loire 42) › Associations diverses
BUDGET	<p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Saint-Étienne Métropole › Agence Régionale de Santé (Délégation Loire 42)

CONTEXTE	La Ville de Saint-Étienne a mené un diagnostic territorial de santé à l'occasion du renouvellement de son CLS, faisant apparaître différentes problématiques de santé relevant des addictions, de la santé mentale, et encore de bien d'autres thématiques de santé, touchant les jeunes Stéphanois et Stéphanoises.
OBJECTIFS	Apporter une cohérence entre les dispositifs existants et les dispositifs nouvellement créés à l'issue de ce diagnostic, dans un objectif d'universalisme proportionné, intégrant le concept « une seule santé ».
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Santé animale :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Mise en œuvre du programme alimentaire territorial. <p>Santé environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Urbanisme favorable à la santé (quartier d'expérimentation : Tarentaize). › Lutte contre l'habitat indigne auprès des étudiants. › Actions en faveur de la qualité de l'air intérieur et extérieur. › Réduction de l'usage des pesticides. › Mise en place d'espaces sans tabac. <p>Santé humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Prévention des addictions. › Santé mentale. › Promotion de la santé. › Soutien aux associations de santé. › Dispositif « Un Bon Pas Pour Un Bon Poids ».
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	Chaque action est évaluée et dispose d'un bilan qualitatif et quantitatif. Par ailleurs, le CHU de Saint-Étienne, l'Université Jean Monnet, l'Institut Présage et l'École des Mines de Saint-Étienne vont débiter des évaluations scientifiques des différents axes.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	Dans un objectif d'universalisme proportionné et de réduction des inégalités de santé, l'ensemble des actions menées à destination des jeunes de 12 à 25 ans est accessible gratuitement et de façon anonyme. Par ailleurs, un focus est porté particulièrement sur les jeunes précaires.
CONTACT	› Virginie SAUGIER - virginie.saugier@saint-etienne.fr

STRASBOURG

ALLIANCE ENTRE RECHERCHE ET COLLECTIVITÉ TERRITORIALE : L'EXEMPLE D'UN DIAGNOSTIC EN MATIÈRE D'OFFRE DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET DE RÉDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES CHEZ LES JEUNES À STRASBOURG

PROJET EN COURS (septembre 2024 - décembre 2025)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Strasbourg
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Ville de Strasbourg
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Proposer des préconisations en adéquation avec le territoire de la Ville de Strasbourg au regard de l'état des lieux réalisé. › Concourir à la promotion de la santé par des démarches participatives et collaboratives. › Diffuser les résultats de l'étude, les recommandations au sein de la Ville de Strasbourg, des partenaires et des usagers de substances psychoactives.
PARTENAIRES	<p>Partenaire prestataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> › INSERM <p>Partenaires membres du comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> › ARS › ITHAQUE › ALT › HUS › GRAND EST ADDICTIONS › CIRDD
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 106 800€ Contribution de la collectivité : 36 800€</p> <p>Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agence Régionale de Santé (Délégation Loire 42)

CONTEXTE	<p>La Ville de Strasbourg est historiquement et volontairement engagée dans le champ de la lutte contre les addictions et la réduction des risques et des dommages. La réponse aux besoins spécifiques des publics s'est concrétisée notamment par la création de la salle de consommation à moindre risque en 2016, par son volet hébergement attendant lancé en 2021, par l'accueil du quatrième colloque international sur les SCMR qui se tiendra en juin 2025, ainsi que par le soutien au déploiement de Points d'Accueil et d'Écoute Jeune (PAEJ) au sein des MUS strasbourgeoises.</p> <p>Cette dynamique s'inscrit dans un écosystème historique favorable, dont le partenariat puissant s'illustre particulièrement dans le troisième Contrat local de Santé de Strasbourg, et a pour objectif ambitieux de consolider la politique de prévention et de réduction des risques pour les jeunes de 11 à 25 ans, au regard du rôle et de la place de chacun des acteurs et de l'évolution des besoins et des usages. Aux côtés de l'ARS Grand Est, la Ville a aujourd'hui pour ambition d'accompagner un projet de diagnostic territorial quantitatif et qualitatif de l'offre, des usages et des pratiques des jeunes.</p> <p>Les préconisations opérationnelles qui sont attendues de cette phase préalable de diagnostic ont vocation à repenser les organisations et les collaborations en capitalisant sur l'existant, l'innovation et l'expérimentation, et ce afin de consolider un plan d'actions pluriannuel co-construit avec l'ensemble des parties prenantes et visant à répondre au plus près aux besoins et dynamiques à l'œuvre.</p>
----------	---

	<p>Convaincue de l'intérêt d'une démarche préalable de diagnostic à visée opérationnelle et de son impact sur les organisations locales, la Ville de Strasbourg, en lien étroit avec des financements spécifiques de l'ARS Grand Est souhaite accompagner sa réalisation en vue d'éclairer la prise de décision en adaptant la stratégie d'intervention aux réalités et spécificités territoriales.</p> <p>Selon le PRS, la Région Grand Est doit répondre à des enjeux forts en matière d'addictions au regard des consommations observées et de la situation géographique de la région.</p> <p>Cette action découle d'alertes et d'une demande fortement exprimée par les habitants de certains quartiers et par différents acteurs intervenants sur le territoire de Strasbourg : bailleurs, professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux, société de transports en commun, parents d'élèves, etc. Ceux-ci observent la présence visible de comportements de dépendance et d'addictions dans les rues, les espaces publics, à proximité d'établissements scolaires et de collèges, dans les cages d'escaliers et cours d'immeubles.</p> <p>Cet environnement génère une pression quant aux risques encourus dans le quotidien des habitants jeunes et moins jeunes. Plusieurs éléments de diagnostic étayaient ces alertes. Tout d'abord, les remontées des agents de la collectivité de la Ville exerçant des métiers variés au contact du terrain : agents d'entretien des espaces verts, du patrimoine bâti des toilettes publiques, éducateurs sportifs, éducateurs de rue, etc. Ensuite, les déclarations d'incidents auprès du service de prévention urbaine. Enfin, le croisement de ces données avec celles de CSAPA et CARRUD présents auprès des usagers de substances psychoactives.</p> <p>La demande de l'ensemble de ces acteurs du territoire consiste à renforcer le maillage de l'offre de prévention des addictions et de réduction des risques et des dommages (nouveaux outils, dispositifs renforcés ou complémentaires). Ainsi, cette action s'inscrit pleinement dans le cadre du Contrat Local de Santé de Strasbourg.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Dans le cadre du développement de l'offre de prévention des addictions et de réduction des risques et des dommages pour les jeunes à Strasbourg : réaliser un état des lieux des offres médico-sociales existantes dans le champ de l'addiction (12-25 ans).</p>
<p>DESCRIPTION DU DÉROULÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> › Mise en place d'une méthodologie mixte et participative, incluant un dispositif d'enquêtes sociologiques. › Caractérisation des profils sociaux des jeunes ayant des conduites addictives. › Analyse des recours aux dispositifs et identification des besoins émergents. › Analyse des déterminants sociaux en lien avec la consommation de substances psychoactives problématiques. › Production d'une connaissance fine des pratiques professionnelles sur la prise en charge de ces publics. › Formulation de recommandations et co-construction de la réponse. <p>Phase de diagnostic en cours avant de pouvoir construire la réponse et mettre en œuvre l'offre.</p> <p>1. La phase d'exploration est actuellement en cours. Un état des lieux de l'offre disponible et des besoins est effectué à partir : <ul style="list-style-type: none"> › De la littérature grise. › D'entretiens exploratoires réalisés auprès de professionnels et jeunes de différents quartiers. Une enquête quantitative en ligne est effectuée auprès des professionnels pour : <ul style="list-style-type: none"> › Étoffer la vision depuis l'échelle des terrains. › Rendre visible les besoins, les publics captés et les invisibles. </p>

	<p>2. La phase d'enquête qualitative est également en cours. L'immersion ethnographique concerne : > Les dispositifs spécialisés dans les addictions. > Les dispositifs susceptibles d'accueillir les jeunes en difficultés.</p> <p>La diversification des modes et recueils de la parole est effectuée via : > Des temps groupés et focus group pour les jeunes et notamment scolaires. > Entretiens individuels semi directifs auprès des parties prenantes et des jeunes.</p> <p>3. La phase de reconstitution est à venir. Il s'agit d'analyser les données de l'étude et les données d'études parallèles en vue de donner des recommandations.</p>
<p>IMPLICATION DES JEUNES</p>	<p>Des rencontres individuelles et collectives (focus group) et des enquêtes immersives auprès de jeunes sont organisées à la fois dans différents quartiers de la Ville de Strasbourg et au sein de dispositifs variés (centres socio culturel, associations, conseil des jeunes, structures d'accompagnement de jeunes, maisons d'enfants à caractère social, structures sanitaires, milieu festif, etc.).</p> <p>Leur implication est recherchée : > De façon directe : rencontres individuelles et focus groupe. Ces temps de rencontre auront lieu au sein des espaces qu'ils fréquentent avec leurs pairs pour favoriser et libérer les échanges. > De façon indirecte : échanges avec les professionnels qui sont à leur contact.</p>
<p>RÉSULTATS ET ÉVALUATION</p>	<p>Première phase en cours Une cinquantaine de dispositifs et d'acteurs pouvant être concernée par l'enjeu de la prévention de l'addiction des jeunes de 12 à 25 ans a été identifiée : > Les structures médico/sociales spécialisées : CSAPA, CJC, CAARUD. > Les structures d'accueil de la jeunesse : Maison des adolescents, CSC, etc. > Les structures d'hébergement spécialisées : MECS, ASE, etc. > Les structures et dispositifs pour les étudiants : CAMUS, SSE. > Les dispositifs « d'aller-vers » : travail de rue, intervention festive, etc. > L'Éducation nationale : collèges et lycées de Strasbourg.</p> <p>Entre septembre 2024 et mars 2025 > Établissement d'une liste de lieux à investiguer, archivage et démarrage de l'analyse des documents/rapports relatifs à l'offre-médico-sociale. > Prise de contact et rencontre avec les partenaires et responsables des structures, visite des lieux. > 1^{er} état des lieux de l'offre médico-sociale, choix des sites d'étude, élaboration d'une grille d'entretiens professionnels. > Entretiens professionnels exploratoires. > Analyse des données Coquelicot quantitatives. > Rencontres et entretiens exploratoires avec les interlocutrices et interlocuteurs institutionnels, professionnels, visites et préparation de terrains pour la recherche immersive. > Préparation et soumission du dossier éthique (questions et méthode de recueil pour le public du diagnostic de moins de 16 ans).</p> <p>À partir d'avril 2025 > Terrain d'enquête qualitatifs auprès des jeunes. > Analyse parallèle des données recueillies lors de la phase exploratoire.</p> <p>À partir de mai 2025 > Passation d'enquête Festif, SSU. > Suite en fonction de l'avancement.</p>

FACTEURS FAVORABLES	<p>> Une connaissance du maillage territorial des acteurs de l'addictologie au sein du territoire.</p> <p>> Un engagement de la Ville dans le domaine de la prévention et la réduction des risques et des dommages : 2^e Ville de France à avoir soutenu une halte soins addictions.</p> <p>> Une dynamique partenariale constructive entre la Ville de Strasbourg, les membres du COFIL et les structures sur lesquelles l'étude est menée.</p> <p>> Une dynamique partenariale constructive avec l'INSERM :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partenariats déjà établis de longue date avec CSAPA, CARRUD et les hôpitaux. • Expériences de collaborations (enquête Coquelicot avec les acteurs du médico-social). • Équipe basée à Strasbourg : ingénieure d'étude qualitative INSERM. • Équipe basée à Paris : ingénieur d'étude quantitative et responsable scientifique. <p>> Des dispositifs d'étude existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation de l'enquête FOCUS et Coquelicot. • Co-construction d'un module sur l'enquête en milieu festif et d'un module sur l'enquête réalisée sur les étudiants de la Ville. • Extension de l'enquête conduites addictives chez les mineurs non accompagnés. • Analyse des bases de données médico-administratives sur la consommation de soins et les hospitalisations chez les jeunes, en collaboration avec l'ARS et l'ORS.
FACTEURS DÉFAVORABLES	<p>> Sensibilité du sujet des addictions et réduction des risques et des dommages tant chez les professionnels que chez les jeunes et leurs proches.</p> <p>> Difficulté de mobiliser certains acteurs.</p> <p>> Réalité du travail des acteurs accueillant et accompagnant les jeunes, du médico-social, etc. (temps disponible, priorités, freins et contraintes).</p> <p>> Mobilisation des enveloppes budgétaires pour répondre aux préconisations à venir.</p>
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>La caractérisation des profils sociaux des jeunes ayant des conduites addictives, l'analyse des recours aux dispositifs et l'identification des besoins émergents permettront une analyse des déterminants sociaux en lien avec la consommation de substances psychoactives et les comportements addictifs.</p> <p>Tous ces éléments, couplés à une connaissance affinée des pratiques professionnelles de prise en charge de ces publics permettront de formuler des recommandations et co-constructions de la réponse notamment au sein des QPV. Ainsi, des réponses adaptées pourront être apportées aux différents publics concernés.</p>
PERSPECTIVES	<p>Finalisation des différentes étapes pour :</p> <p>> Garantir la pertinence du maillage territorial d'une offre adaptée de prévention des addictions et de réduction des risques et des dommages pour les jeunes de 12 à 25 ans.</p> <p>> Élaborer un plan d'actions prévention jeunes en phase avec les réalités diagnostiquées par l'étude (remontées des professionnels et des jeunes du territoire).</p> <p>> Impulser une dynamique territoriale en addictologie, grâce à des espaces d'échanges et de transmission d'informations entre différents professionnels accompagnant des personnes en situation d'addictions.</p> <p>> Encourager la mise en place de temps de synthèse entre acteurs en s'appuyant sur les résultats de l'étude menée.</p>
CONTACT	<p>> Frédéric MAZERAND - frederic.mazerand@strasbourg.eu</p>

VALENCE

SEMAINES C'COOL PROJET EN COURS (2021-2025)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Valence
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	<ul style="list-style-type: none"> › Campus Université Grenoble Alpes Drôme (UGA) Ardèche › Ville de Valence Direction Santé Publique / Centre Santé Jeunes (CSJ)
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Co-portage › Participation à l'organisation des événements
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Service Vie Étudiante › Direction de la culture et de la culture scientifique et technique › UGA / Bibliothèque universitaire (BU) › Centre hospitalier Drôme Vivarais (CHDV) › Cie de théâtre et d'improvisation › Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) › CSJ › Point relais Oxygène › Sophrologue, art-thérapeute, diététicienne › Association Valentinoise des Etudiants (AVE) › Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) › Point d'Information Jeunesse (Agglomération) › Étudiantes Relais Santé

CONTEXTE	En 2021, lors de la période post-COVID, le service culture de l'UGA s'est rapproché du Centre Santé Jeunes – service de santé universitaire et ouvert à tout jeune de 16-25 ans du territoire – pour monter un projet culture / santé à destination des étudiants suite aux répercussions de la situation sanitaire sur la santé mentale des étudiants.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> › Sensibiliser la communauté universitaire, étudiants et personnels, à la santé (prévention) grâce à un temps fort culturel en appui à des thématiques choisies. › Faciliter l'accès des jeunes à la participation à des ateliers au CSJ.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>En février 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> › Deux journées ont été proposées avec divers ateliers. › En amont de ces ateliers, une troupe de théâtre d'impro est intervenue dans deux restaurants universitaires sur la thématique de la santé mentale en abordant différents axes (sommeil, consommation de produits psycho actifs, lieux ressources). <p>Ateliers proposés le jour J :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Toucher massage assis. › Théâtre d'improvisation. › Spectacle de danse. › Atelier sport détente. › Atelier gestion du stress. › Échange avec une diététicienne (stress et équilibre alimentaire). › Atelier modelage argile : art' terre. › Ouvrages et musiques sélectionnés par la BU et installés dans un endroit zen. <p>En avril 2023, une enquête a été co-construite avec l'appui des étudiants de l'AVE. En octobre 2023 et 2024, le projet a été renouvelé avec les mêmes partenaires + le Centre Hospitalier psychiatrique (CHDV) et élargissement du public aux jeunes de 16 à 25 ans tout statut confondu. La période d'octobre a été choisie d'une part, parce que les étudiants commencent à ressentir une certaine pression en rapport avec les examens, mais aussi cette période correspond aux semaines d'informations santé mentale (SISM).</p>

DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>En octobre 2023</p> <ul style="list-style-type: none"> › Démonstration Magie et Mentalisme par la Cie le Théâtre du Palpitant. › Atelier de découverte théâtre, magie et mentalisme. › Atelier individuel de toucher massage CSJ 1/2 heure. › Spectacle Prouves que tu existes. › Un parcours santé mentale au CSJ avec différents ateliers : atelier relaxation, échanges sur les symptômes / pas symptômes, etc. <p>En octobre 2024 même modèle avec aussi des ateliers à destination des professionnels universitaires.</p>
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Les étudiants de l'AVE se sont impliqués dans l'élaboration d'un questionnaire sur la santé mentale des jeunes. Ils ont participé à la diffusion de l'enquête. Ils ont également participé à l'élaboration du programme sur la période 2023/2024. Les étudiantes Relais santé ont participé à l'élaboration des flyers et à leur distribution.</p>
RÉSULTATS ET ÉVALUATION	<p>Il est beaucoup plus facile de mobiliser les jeunes lorsque les professionnels vont à leur rencontre. Les jeunes ont du mal à aller vers les spectacles qui leur sont proposés même gratuitement. Ils préfèrent se retrouver entre eux ou ils sont dépassés par la surcharge de travail en rapport avec leurs études ou job étudiants.</p> <p>Dans l'enquête qui a été réalisée en 2023, 71% des étudiants disent avoir des activités en extérieur, ce qui est rassurant. Pour le public jeunes non étudiants, c'est grâce au partenariat qui s'est consolidé au fil du temps avec différents établissements que des jeunes viennent accompagnés de leurs référents (mission locale, école de la deuxième chance, services mineurs non accompagnés.)</p>
FACTEURS FAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Le dynamisme des professionnels qui est très sensible à la santé des jeunes. › Financement important des prestations par l'Université Grenoble Alpes.
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Une équipe un peu plus étoffée au CSJ permettrait d'aller un peu plus vers les jeunes.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<ul style="list-style-type: none"> › Repérage des structures de soins. › Repérage de certains leviers : activité physique, culture, lecture, etc.
CONTACT	<ul style="list-style-type: none"> › Sylvie ORTEGA - sylvie.ortega@mairie-valence.fr

VALENCE

SANTÉ MENTALE DES JEUNES ET PRESSIONS SCOLAIRES : L'EXEMPLE D'UN DISPOSITIF VISANT À FAVORISER LE MIEUX-ÊTRE DANS UN LYCÉE

PROJET EN COURS (2021-2025)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Lycée Camille Vernet
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Lycée Camille Vernet
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	› Participation à l'action et à son développement partenarial
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Addictions France › MJC Châteauvert et Grand Charran › Service civique Unis Cité › TEMPO OPPELIA › Planning familial › Point Relais Oxygène (Point d'Accueil Écoute Jeunes de la Ville de Valence) › Centre Santé Jeunes de la Ville de Valence › Comité de Vie lycéenne
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 1 250€</p> <p>Contribution de la collectivité : ressources humaines (temps de psychologues du Point Relais Oxygène)</p> <p>Partenaires financiers : Associations de parents d'élèves : FCPE (800€) et PEEP (450€)</p>

CONTEXTE	<p>Les constats suivants se basent essentiellement sur les données de suivi des professionnels internes à l'établissement (vie scolaire, retours CPE et/ou assistants d'éducation ; infirmerie ; enseignants), mais également des élèves eux-mêmes, notamment via les échanges avec les délégués au Conseil de la Vie Lycéenne (CVL).</p> <p>Il en ressort :</p> <p>Des problématiques collectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Un climat d'établissement dégradé lié au contexte sanitaire et sécuritaire anxiogène (protocole lié à la crise, tensions palpables, incidents). › Sentiment de perte de liberté des élèves (mesures de protection renforcées, etc.). › Sentiment général de fatigue. <p>Des problématiques individuelles (apparentes, mentionnées par les élèves, ou supposées) :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Situations de consommation de stupéfiants des élèves. › Situations de mal-être, angoisses, perte de lien social. › Climat propice au développement des conduites à risque, conduites addictives, etc.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> › Faire connaître les structures partenaires et les lieux ressources pouvant proposer un accompagnement des jeunes en termes de santé et citoyenneté. › Aborder des thématiques adolescentes liées à la santé (mentale ou physique, gestion du stress, des émotions, addictions, sexualité, etc.) liées également à la participation citoyenne, aux problématiques et questionnements actuels (développement de l'esprit critique, éducation aux médias, rapport à la loi, règles de vie en société, etc.).

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Améliorer le climat scolaire, créer du lien dans un contexte anxiogène, renouer avec des démarches collectives et renforcer les compétences psychosociales des jeunes. ➤ Favoriser la participation et l'engagement des élèves en formant des élèves référents qui pourront transmettre leurs connaissances à leurs pairs.
DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>Aujourd'hui, le déroulé de ces temps de sensibilisation couvre toute l'année scolaire par :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des actions mensuelles appelées « Charrette Santé » où chaque institution propose à tour de rôle des animations propices à des temps d'échange (cette année, le Point Relais Oxygène a animé un temps intitulé « Stress ? Déstresse ! »). ➤ Un temps de sensibilisation et de réflexion aux délégués de classe, d'internat et aux membres du comité de vie lycéenne avec notamment, la réalisation de panneaux à afficher dans l'établissement. ➤ Une semaine phare « Santé Vous Bien ?! » à destination des élèves et des professionnels : <ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la semaine par un « porteur de paroles ». 2. Création de capsules vidéo « si j'étais proviseur, pour que mes élèves se sentent bien, je ferai... » avec les MJC. 3. Séances collectives de sophrologie. 4. Séances collectives avec les Associations Addictions France / Tempo Oppedia. 5. Ciné-débat avec la MJC. 6. Soirée jeu « Qu'est-ce que t'en sex ? » avec la MJC. 7. 2 séances collectives de sensibilisation à la gestion du stress + des outils pour le pouvoir d'agir contre le harcèlement par le Point Relais Oxygène. 8. Un temps de conférence sur « Les états anxieux à l'adolescence » pour les professionnels de l'établissement par le Point Relais Oxygène. 9. Un temps festif de clôture et de restitution ouvert à l'ensemble des lycéens.
IMPLICATION DES JEUNES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les jeunes du Comité de Vie Lycéenne participent aux réunions préparatoires inter-institutionnelles et sont force de proposition. ➤ Un questionnaire a été réalisé pour faire un état des lieux et recueillir des suggestions. ➤ Les délégués ont pris un temps pour diffuser dans leur classe/internat leur travail. ➤ Les élèves des sections artistiques ont contribué aux animations.
RÉSULTATS ET ÉVALUATION	<p>Chaque année, un bilan est réalisé sur la base des observations des partenaires et sur le retour des évaluations des élèves. Il permet de réajuster les animations et d'ouvrir à de nouveaux partenariats, de nouveaux thèmes. L'idée est qu'il y ait une continuité et une transmission entre les promotions d'élèves (valorisant leur parole et leurs idées).</p>
FACTEURS FAVORABLES	<p>Format « semaine » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dynamique et attrayant, idée générale et forme du projet appréciées, aspect ludique des ateliers. <p>CVL / participation des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Implication du CVL très active : fonction représentative, point-de-vue des lycéens et lien avec les autres élèves. <p>Apports / connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des connaissances acquises autour des différentes thématiques : lieux ressources et structures partenaires, des définitions, techniques, pratiques et leviers d'action. <p>Ateliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Principe des ateliers : retours positifs, engouement des élèves. ➤ Taux de participation aux ateliers (souvent complet). ➤ Débats ouverts sur les différentes thématiques, avec des professionnels à l'appui ; liberté de parole autour des sujets, importance soulevée d'en parler et prise de conscience des élèves autour des problématiques. ➤ Expérimentation des techniques (sophrologie).

FACTEURS DÉFAVORABLES	<p>Ateliers : > Certains ateliers + attrayants que d'autres (effet des horaires, selon les cours). Des élèves qui s'inscrivent pour éviter un devoir ou un cours plutôt que par intérêt (mais effet à nuancer : point positif de toucher des élèves qui ne se seraient pas intéressés à la thématique autrement).</p> <p>Communication : > Méconnaissance du projet pour beaucoup de personnes encore. Groupe de travail dédié à la communication ?</p> <p>Implication adultes / rayonnement du projet : > Difficultés à trouver le temps nécessaire à la coordination de toutes les actions. Besoin d'impliquer davantage de personnels pour pérenniser le projet, trop lourd à porter autrement.</p> <p>Subvention / évaluation : > Difficultés pour monter les dossiers. Questionnaires non transmis, bilan fin d'année non fait ou tardif.</p>
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Une semaine qui favorise un climat positif et qui porte ses fruits dans l'ouverture vers la santé et le bien-être.</p> <p>Le succès des « charrettes » dans la distribution du matériel de prévention peut être un indicateur intéressant pour mesurer les impacts sur la réduction des inégalités de santé.</p> <p>Plusieurs des jeunes rencontrés sur les animations ont pris rendez-vous avec les psychologues du Point Relais Oxygène, d'autres ont investi des activités proposées par les dispositifs (alors qu'ils ne seraient pas aller chercher les informations).</p>
PERSPECTIVES	<p>Une reconduction du projet avec l'ouverture d'une salle détente, d'un espace de « création libre », de la mise en place de séances de sophrologie une fois par mois pour les internes, d'une permanence du Point Relais Oxygène dans l'établissement.</p>
CONTACT	<p>> Marilynne MARION - marilynne.marion@mairie-valence.fr</p>

VALENCE

DISPOSITIF ADULTES RELAIS : DÉVELOPPER ET ENTRETENIR UNE CULTURE COMMUNE DES PROFESSIONNELS AUTOUR DE LA SANTÉ GLOBALE DES JEUNES 16-25 ANS À VALENCE, DANS UNE DYNAMIQUE D'ENRICHISSEMENT MUTUEL

PROJET EN COURS (1986-2025)

ÉCHELLE DE TERRITOIRE	Ville de Valence
PORTEUR / PILOTE PRINCIPAL	Ville de Valence, Direction Santé Publique
RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ	› Pilotage
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> › Maison des Ados › Centre Hospitalier Drome Vivarais (psychiatrie – CMP ados, plusieurs équipes mobiles psy) › Police Nationale et police municipale › ANEF › Association d'aide aux victimes › CIDFF (Droits des Femmes) › Tempo/oppelia et association addictions France › Centre Hospitalier de Valence › Conseil Départemental › Planning familial › Mission Locale › Éducation nationale › Uniscité › École de la 2^e chance › Université › Association médiation familiale › CIO sup, services universitaires › CROUS › Promotion santé › Association locale /décrochage scolaire
BUDGET	<p>Budget de fonctionnement : 40 000€ Contribution de la collectivité : 30 000€</p> <p>Partenaires financiers : ARS et CAF</p>

CONTEXTE	Le dispositif « Adultes Relais » est un réseau de professionnels en lien avec les jeunes 16-25 ans et/ou les parents de jeunes. Il a vu le jour en 1986, à l'initiative du Conseil local de prévention de la délinquance, et en articulation avec la gestion d'un Point Accueil Écoute Jeunes et d'un centre santé jeunes, tous 3 pilotés par la Direction Santé Publique.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> › Renforcer les capacités d'écoute, de dialogue et d'orientation des adultes (interlocuteurs naturels des jeunes) dans le cadre de la prévention primaire des conduites à risque. › Permettre à ces adultes relais de prendre en charge les situations difficiles avec le soutien de professionnels plus spécialisés. › Mettre en œuvre un facteur démultiplicateur pour la mise en place d'actions de terrain auprès des jeunes et des familles (co-construction, co-animation).

DESCRIPTION DU DÉROULÉ	<p>L'animation du réseau est organisée autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> › Une formation/sensibilisation « Prise en compte de la souffrance psychique des jeunes pour une prévention des comportements à risque et travail en réseau des professionnels et bénévoles du territoire ». Cycle de 6 jours pour 20 participants avec une mixité professionnelle. Présentation de 25 structures du territoire valentinois. Acquisition d'une culture commune (savoir, savoir-faire, savoir-être), échanges et partages de connaissance. › Des « rencontres des adultes relais » : rencontres thématiques et échanges de pratiques avec des partenaires locaux, réservées aux adultes relais formés, d'une durée de 2h avec 20 participants, fréquence 3 à 5 fois par an. › Des conférences-débats avec un intervenant local ou national ouvertes à tous professionnels ou bénévoles d'associations de Valence. 2 fois par an, pour 70 à 150 personnes. › Une diffusion d'informations, d'invitations à des évènements ou projets pouvant concerner les professionnels, les jeunes ou les parents de jeunes.
IMPLICATION DES JEUNES	<p>Les jeunes 16-25 ans interviennent dans un module de la formation – sensibilisation, accompagnés par des professionnels qui ont bénéficié de la formation – sensibilisation des adultes relais : Uniscité (jeunes volontaires au service civique), École de la 2^e chance (jeunes stagiaires), IUT (jeunes étudiants).</p>
RÉSULTATS ET ÉVALUATIONS	<p>Une évaluation du dispositif a été réalisée en 2023 : elle a porté sur 375 adultes relais formés entre 2005 et 2023, et a été organisée autour d'un questionnaire (69 réponses), des entretiens individuels (24) et 2 ateliers d'intelligence collective.</p> <p>Pour les adultes relais, le réseau contribue à la santé des jeunes en favorisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> › La connaissance des dispositifs (94,2%). › La pertinence de l'orientation vers le bon interlocuteur (91,3%). › L'amélioration de l'écoute des jeunes et de leur famille (92,7%). › 63,8% des participants ont contribué à la mise en place d'actions de prévention santé en 2023.
FACTEURS FAVORABLES	<p>La pérennisation du dispositif depuis 1986, permettant d'avoir un tissu local de professionnels avec une culture commune sur la santé des jeunes et d'ancrer les pratiques de prévention.</p>
FACTEURS DÉFAVORABLES	<ul style="list-style-type: none"> › Baisse des financements institutionnels au fil des années. › Développement local de nombreuses propositions sur des thématiques en lien avec la jeunesse par différentes structures. › Difficulté croissante pour les professionnels à se dégager du temps pour la réflexion et l'échange de pratique.
IMPACTS SUR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE SANTÉ	<p>Par une meilleure connaissance du maillage territorial, les professionnels en lien avec les jeunes prennent en compte et orientent avec une meilleure pertinence les jeunes les plus en difficulté.</p>
PERSPECTIVES	<ul style="list-style-type: none"> › Poursuite du dispositif en 2025. › Renforcement de l'équipe d'animation du dispositif. › Recherche d'amélioration de l'animation du réseau (communication). › Évolution du contenu pour donner plus de moyens d'agir.
CONTACT	<p>Lucile VERCOUTERE - lucile.vercoutere@mairie-valence.fr</p>

Réseau français Villes-Santé

Le Saphir - Espace Santé Ambroise Croizat - 27 place Jean Normand - 35200 RENNES
secretariat@villes-sante.com - 06 67 59 72 86 - **villes-sante.com**